

"Le Progrès
dans
l'Ordre"

Le Rappel

"Le Canada
pour les
Canadiens"

1 ANNEE—N° 22

MONTREAL, DIMANCHE, 15 FEVRIER 1903

LE NUMERO : DEUX CENTINS

LE CANADA aux CANADIENS

LE MOT ET LA CHOSE

De jour en jour une phalange plus serrée de gens honnêtes et convaincus se rallie au cri national: le Canada aux Canadiens! Et c'est ce qui en fait si fort l'âme nationale M. Pacaud, prince des journalistes et prophète libéral.

M. Pacaud pense soigneusement, à lire les éditoriaux bizarres dont il charge sa conscience littéraire, l'on s'imagine volontiers qu'il a, comme cet autre, son cabinet de travail dans un coin de la lune. Apparemment il n'en est rien, puisqu'il dirige le "Soleil" j'comme Phébus... ou comme Phéto; mais cette feuille québécoise est ainsi nommée par antiphrase et elle fut de tout temps plutôt un "steingnor" qu'un foyer de lumière; le nom ne change rien à la chose.

Dans le "Soleil" donc, M. Pacaud s'insurge contre la devise patriotique: Le Canada aux Canadiens. Et voici que le Canard s'en vient à la rescousse. O "Soleil"!

Voilà donc quels vengeurs s'arment pour ta querelle!

D'autres se demanderaient avec anxiété ce qu'ils ont pu faire pour mériter de tels défenseurs, mais M. Pacaud, qui n'est pas fier, sourit aux incertitudes de son nouvel allié et mêle complaisamment les couacs du Canard à ceux du Soleil. Décidément, il s'encanarde.

Les libéraux ne veulent plus entendre parler du "Canada aux Canadiens."

Surtout depuis que tant de gens le répètent à l'envi, ce mot a le don d'effrayer leurs oreilles. Le cri de la conscience publique empêcherait-il les libéraux de dormir? Mais c'est en vain qu'ils voudraient l'étouffer; ils l'entendent jusqu'à l'heure prochaine de leurs irrémédiable chute.

Au "Soleil", paraît-il, il faudrait du nouveau, et à ses yeux, le credo politique renfermé dans la formule: le Canada aux Canadiens, passe pour déjà vieux. Mais, précisément, nous ne voulons pas du nouveau, et les choses les plus anciennes sont souvent les meilleures. Il ne faut pas se laisser des répéter des choses connues lorsqu'elles sont bonnes à dire et à redire. Nous pouvons répondre comme le Pierrot de Molière, dans le "Festin de Pierre": A Charlotte qui lui reproche de ne lui dire toujours que ces seuls mots: Je t'aime, il réplique fort sagement: "Je te dis toujours la même chose parce que c'est toujours la même chose; et si ce n'était pas toujours la même chose, nous dirions toujours: le Canada aux Canadiens parce que c'est toujours vrai, et qu'il n'y a que cela de vrai. Ceux qui ont fait notre pays ce qu'il est aujourd'hui ont pensé de même, et l'éclatant succès qui a couronné leurs efforts montre assez que nous n'avons pas besoin de chercher du nouveau.

Mais nous avons grand besoin de le rappeler à ceux qui l'oublient aujourd'hui, et qui veulent rompre avec les traditions du passé; et c'est pour nous ne nous lassons pas de le leur répéter. Nous ne cessons pas de les avertir de la voie dangereuse où ils s'engagent, quelque sévère, quelque impatience qu'ils manifestent, et, comme Thémistocle, à Salamine, nous

LES DEPENSES ET LA DETTE

Les libéraux ont-ils pratiqué la stricte économie et diminué les dépenses, eux qui ne pouvaient envisager qu'avec alarme, autrefois, l'énorme accroissement de la dette publique et de la dépense contrôlable annuelle?

Il suffit d'ouvrir les comptes publics pour voir si les dépenses sont diminuées.

Ce qu'il importe de savoir, c'est ce que nous avons réellement dépensé. Les dépenses totales sans chicaneries de comptabilité, c'est-à-dire tout ce qui se dépense, sans distinguer entre dépenses ordinaires et extraordinaires, sont la vraie pierre de touche de l'administration.

De 1892 à 1896 on trouve les chiffres suivants (V. Comptes Publics, 1900, XVC.)

1892.....	842,372,136
1893.....	40,553,727
1894.....	43,008,233
1895.....	42,072,338
1896.....	44,072,338
Soit une moyenne de.....	42,141,743

Maintenant que voyons-nous sous le régime libéral?

1897.....	842,972,755
1898.....	45,334,281
1899.....	51,542,635
1900.....	52,717,467
1901.....	57,082,866
1902.....	65,250,000

C'est-à-dire que le gouvernement libéral a dépassé la moyenne des dépenses conservatrices, en 1902, de \$23,009,748, c'est-à-dire d'un peu près la moitié.

leur dirons: "Frappez, mais écoutez." Les libéraux n'aiment pas les anti-ques traditions; esprits facilement emportés, ils se lancent sur des voies nouvelles, sans en prévoir l'issue.

Et ils magnifient leurs chimères au détriment des réalités du passé. C'est ainsi que cette vieilleries démocratique: le Canada aux Canadiens n'est plus pour eux qu'un "joli mot creux, une banalité de commande."

Nous pardonnons au "Soleil" dont l'esprit de discernement n'est pas la caractéristique principale, de ne pas voir plus avant et de ne pas atteindre les réalités qu'exprime cette belle devise.

Sans doute les formules ne sont que des formules et elle ne servent souvent qu'à masquer l'absence d'idées, mais elles sont nécessaires pour frapper les esprits, résumer un programme et rallier les esprits, lorsqu'elles s'appuient sur un système connu, développé, prouvé.

Or ce sont des réalités tangibles que recouvre la claire formule: le "Canada aux Canadiens!"

C'est le maintien de notre intégrité nationale, c'est le respect de notre dignité comme nation, c'est la protection de nos industries, canadiennes.

Le vaste territoire où la Providence a établi notre lot est délimité par des frontières; ce sont les Canadiens qui l'habitent, et ils doivent le faire fructifier pour eux-mêmes, non pas pour leurs voisins. "Le Canada aux Canadiens!"

Sur ce territoire, les Canadiens sont durs! Les maîtres chez eux; ils ont lutté et ils ont conquis leurs droits politiques. Aussi ne doivent-ils pas souffrir qu'ils soient diminués et permettre une ingérence étrangère quelconque dans leurs propres affaires. "Le Canada aux Canadiens!"

L'on nous dira sans doute que tout le monde est d'accord là-dessus et que personne n'a jamais eu l'intention de ruiner l'industrie canadienne ni de nous livrer à l'étranger. C'est vrai; mais tout le monde est d'accord aussi, et tous veulent les intérêts du pays; mais malheureusement tous ne les comprennent pas.

Et c'est pourquoi nous crions aux libéraux: Le Canada aux Canadiens! Dans leur politique à courte vue nous voyons un danger prochain et qu'il importe de prévenir.

Le Canada est un pays jeune qui vient à peine de prendre son essor; si l'on veut qu'il tire profit de ses immenses ressources, il faut le garder contre l'envahissement étranger. Et c'est ce que ne sait pas faire le gouvernement d'aujourd'hui. C'est livrer le Canada aux étrangers que de laisser inonder nos marchés par des produits que nous trouverions chez nous. Pour un temps, le commerce aura peut-être augmenté et une prospérité factice aura masqué l'abîme qui est au bout, mais quel malheur quand les industries auront terminé leur lente agonie!

C'est ce que les libéraux oublient et ce que nous leur rappelons en répétant toujours: le Canada aux Canadiens. Heureusement ce cri trouve de l'écho chez tous ceux qui ont tant de patriotisme que le directeur du "Soleil" et plus de réflexion. Et c'est triompher de nouveau et pour longtemps la grande idée que représente notre belle devise: Le Canada aux Canadiens!

Voilà la sollicitude libérale. Quant à l'augmentation de la dette qui correspond à cet accroissement extraordinaire des dépenses, voici le chiffre qu'en donne le ministre des finances:

Dette nette 1896.....	\$258,497,432
Dette nette 1902.....	274,450,000
Augmentation de la dette en 6 ans de régime libéral.....	\$15,953,432

Moyenne d'augmentation par année..... 2,663,905

Inutile d'aller plus loin: Les libéraux qui prétendent avoir des surplus, avoir trop d'argent pour faire leurs affaires, ajoutent annuellement à la dette publique PLUS DE DEUX MILLIONS ET DEMI.

Voilà leur sage administration. Nous nous contentons de mettre simplement les chiffres sous les yeux de nos lecteurs sérieux: ils sont assez éloquent pour que nous ayons besoin d'y ajouter aucun commentaire.

Qui a volé ou fait voler le dossier des Deux-Montagnes?

Boulevardiana. —Sais-tu ce que c'est qu'un instrument diplomatique?

—Parfaitement. C'est l'instrument dont se servent les grandes puissances dans le concert européen, pour jouer... —Qui donc?

—Les petites puissances!

Corruption électorale

Dans le comté des Deux-Montagnes, M. Calixte Ethier a jugé à propos de briguer encore une fois les suffrages populaires. Son élection a été annulée pour cause de corruption prouvée, après une longue série de procédures entravées trop souvent par des opérations et des entreprises scandaleuses.

La corruption électorale est devenue un tel fléau dans notre pays et pèse si lourdement sur notre honneur national que les braves habitants du comté des Deux-Montagnes devraient saisir cette occasion de la flétrir, et surtout qui en ont été les plus élatantes victimes.

Comme le disait Sir Wilfrid Laurier en Chambre, "la pureté électorale doit être protégée à tout prix." Le bulletin est une chose sacrée et l'exercice des droits du peuple un bien des plus précieux. Si les élections sont volées à coup de pistolet, comment les honnêtes gens sont-ils assurés du gouvernement du peuple par le peuple? Une minorité sans scrupule peut, si elle le veut, éterniser son règne usurpateur, en falsifiant les votes.

Et cependant jamais nous n'avons vu s'élever une débauche de corruption pareille à celle qui déshonore la politique actuelle. Tout ceux qui ont au cœur un reste de droiture et de justice en ressentent une profonde indignation; et l'on peut même chercher dans ces tristes souillures la cause du dégoût croissant qu'inspire la politique à notre population et qui a fait s'en désintéresser trop souvent.

Au grand banquet du 29 janvier, M. Whitney a élogieusement flétris les infamies commises dans Ontario sous le couvert du parti libéral.

Voyant que la confiance populaire allait leur échapper, les libéraux ont-ils eu recours au vol, à la fraude, à l'abus de leur position de maîtres, et ils ont froidement calculé leurs moyens, et suivant des témoignages authentiques, entre l'achat des votes et la manipulation des bulletins, ils ont choisi ce dernier crime, comme le plus sûr.

Et depuis les libéraux ont dû presque toutes leurs victoires à une "machine électorale" savamment organisée, ce qui faisait écarter imprudemment à un plus grand audacieux voleurs d'élections, dans une lettre qui a fait le tour du pays: "Embrassez la machine pour moi."

Et c'est ce même personnage, W. R. Preston, que, pour le protéger, l'hon. M. Sifton expédiait en Angleterre, avec de gros appointements, comme commissaire d'immigration.

Dans la Province de Québec nous avons vu plus que partout ailleurs de ces scandales. L'affaire du Poll 37 est encore présente à toutes les mémoires, ainsi que l'affaire non moins honteuse du dossier de Ste-Scholastique.

M. Ethier, plein d'indulgence pour ces fredaines, a dit dans une récente assemblée qu'il ne fallait plus parler de ces affaires-là, que c'était enterré. Nous trouvons qu'il en prend trop aisément son parti, et nous ne doutons pas que les électeurs voudront protester contre un état de choses aussi déplorable en lui refusant un mandat.

Qui a bénéficié du vol du dossier des Deux-Montagnes?

PAS ENCORE!

Nous avons un pays magnifique. Nous sommes fiers du parti conservateur qui a fait tant pour développer et pour faire avancer notre pays. Nous croyons que le gouvernement actuel a fait très peu pour cet objet. C'est un gouvernement dont la devise est "Pas Encore!"

A-t-il réduit les dépenses du pays? Pas encore.

A-t-il réduit le montant de la taxation? Pas encore.

A-t-il préparé le service rapide de l'Atlantique? Pas encore.

A-t-il réduit le nombre des ministres? Pas encore.

A-t-il assuré la pureté des élections? Pas encore.

A-t-il donné au pays la pureté dans les affaires du gouvernement? Pas encore.

A-t-il rempli ses anciennes promesses? Pas encore.

A-t-il le courage d'annoncer aucune politique fiscale? Pas encore.

A-t-il fait quelque chose qui doive lui donner la confiance du pays? Pas encore.

Va-t-il recevoir le support du peuple aux élections prochaines? Pas du tout.

Donc, messieurs, travaillons tous ensemble pour donner au pays un gouvernement qui aura assez de courage pour annoncer sa politique et assez d'honnêteté pour remplir ses promesses.

(Discours de M. R. Le Borden.)

UNE GERBE

Les libéraux, remplis à leur endroit d'une rare indulgence, se décernent à eux-mêmes, devant tout le pays, un brevet d'innocence absolue, et travaillent à le faire endosser par les électeurs. Leur espoir pourrait bien être trompé; ils ont de larges pommons capables de souffler sans répit et de l'éclat assourdissant de leur voix à empêcher la vérité de se faire entendre pendant un assez long temps. Mais la vérité finit toujours par réduire le mensonge au silence; ses droits sont imprescriptibles et tôt ou tard ils doivent triompher. Nous croyons que le temps de la rétribution est proche, et que le peuple, qui a naturellement un jugement sain, ne tardera pas à rejeter le bandeau qui l'aveugle.

Cassant le rêve chimérique d'éterniser l'erreur populaire, les libéraux vont partout répétant que les conservateurs n'ont aucun reproche à faire au gouvernement Laurier. C'est un moyen simpliste de faire face aux objections sérieuses que de nier hardiment, effrontément.

Nous ne connaissons pas de gouvernement dont la conscience politique soit aussi chargée de funestes erreurs et de lâches compromis, que le gouvernement actuel. Il a mille fois mérité la réprobation publique, et s'il n'a pas encore succombé sous son poids venant, il le doit à cette prospérité relative qui s'est faite sans lui et qui masque sa radicale incapacité.

Le temps et l'espace nous manquent pour relever d'un seul coup toutes les fautes de l'administration libérale. Cependant, en voici quelques-unes parmi les plus graves, dont une seule devrait suffire à déconsidérer ses auteurs.

Sur le champ canadien que le parti libéral avait mission d'ensemencer et de faire fructifier, nous lions cette gerbe de scandales et d'erreurs.

1. Nous accusons le parti libéral d'avoir manqué de respect à la conscience publique, en lui mentant effrontément et constamment. Il est entré au pouvoir par la fenêtre comme un voleur. Il a multiplié les "romesses" plus sacrées et il les a toutes violées. Pour tromper les consciences, il s'est d'abord hautement proclamé le vengeur du droit, et, à peine dans la place, il sanctionnait une lâche oppression. Mais toutes ces palinodies seront démasquées et recevront leur châtiment mérité.

2. Le parti libéral n'a pas la conscience et la fixité nécessaires à une administration sérieuse. Les candidats du gouvernement dans Terrebonne et dans Deux-Montagnes déclarent adhérer au programme Laurier; mais c'est vraiment se moquer car tout le monde sait qu'il n'y a plus de programme libéral depuis celui de 1893 à vu son dernier lambeau emporté par le vent des contradictions. C'est l'anarchie pure et simple; les ministres ne peuvent s'entendre et ne savent même pas ce qu'ils veulent. Quelle garantie peut-on attendre d'un ministère sans cohésion, aux heures solennelles, comme celles-ci, où les questions les plus hautes réclament une action prompte et ferme?

3. Les intérêts canadiens sont méconnus et même grandement compromis par les hésitations incompréhensibles du ministère sur la question vitale du transport.

Les produits de nos immenses territoires s'écoulent par les Etats-Unis, et y s'écoulent surtout nos richesses parce que le gouvernement tarde à ouvrir au commerce de l'ouest la route nationale du St-Laurent. Le temps presse, et rien ne se fait. On paralysé même les efforts intelligents qui ont déjà été tentés dans cette voie; ces hésitations funestes constituent un crime national.

4. Sous le régime actuel, les dépenses se sont accrues d'une façon fantastique, à savoir, de plus de vingt-trois millions. Grisés par une affluence de revenus plus qu'ordinaire, nos gouvernants ont dépensé sans compter. Avec un surplus devenu par le fait illusoire, ils ajoutent deux millions et demi par année aux charges du peuple, à la dette. Lorsque la prospérité actuelle qui les fait surnaître et qui leur est extérieurement, aura subi quelque relâche, comme il doit fatalement arriver, sur quel gouvernement s'appuiera-t-il? Sur rien.

5. Le parti libéral n'a pas le sentiment véritable des intérêts canadiens. Pour favoriser je ne sais quel esprit de spéculation coupable, nos ministres important à grands frais des étrangers et livrent nos plus belles contrées à des hordes de Doukhobors que M. Préfontaine peut bien apprécier hautement, comme il l'a dit à St-Eustache, mais dans le peuple ne veut pas.

6. Nos industries canadiennes elles-mêmes sont oubliées et sacrifiées par ceux qui devraient les protéger. Ce sont les Américains que M. Blair charge de construire les locomotives et les wagons pour les chemins de fer du gouvernement.

7. Jamais sous aucun régime nous n'avons été témoins d'une corruption électorale aussi effrénée. C'est un véritable brigandage organisé; les élections deviennent une honte pour le pays. La "machine" dans Ontario, les scandales de la division St-Jacques ne sont que des épisodes dans cette comédie déshonorante.

8. La Province de Québec a des raisons particulières de déplorer l'erreur libérale. Elle a été indignement sacrifiée et vendue par ceux-là mêmes auxquels elle avait un peu inconsidérément donné le pouvoir. Pour s'assurer des provinces n'ont pas été moins sûrs, nos ministres n'ont pas craint de dépouiller la province de Québec à leur profit. Mais c'était une précaution dangereuse. Le peuple attend encore l'augmentation promise au ministère de la marine, et il sait qu'elle ne viendra jamais. Aussi désire-t-il venger son injure et punir les traîtres qui ont prévariqué.

9. La plus basse masquerie, en même temps que la plus goulue rapacité caractérisent l'administration d'aujourd'hui. Proscription et népotisme, voilà les deux termes entre lesquels se jouent nos grands politiques libéraux. Ils ne songent qu'à assoir leurs inébranlables parents à la table bien garnie du budget et à en éloigner tous les autres. Jamais le népotisme n'a fleuri avec un éclat aussi outragant. Nous en avons déjà fourni des exemples frappants.

10. Et la justice elle-même, l'inviolable justice, qu'en ont-ils fait? Ils ont cherché à en faire leur servante. Politiciens sans vergogne en effet, ils ont fourni les plus fréquents exemples de ce crime social: l'intrusion de la politique dans les choses judiciaires. Pour ne parler que d'une chose, ce sont eux qui en temps opportun, ont élaboré cette loi fameuse des permis de libération (ticket-of-leave) en vertu de laquelle nos prisons sont incessamment vidées pour se remplir après des crimes nouveaux.

11. Le temps nous manque pour insister autant que nous le voudrions sur le scandaleux gaspillage des deniers publics qu'a autorisé l'administration libérale, pépinière féconde de scandales. Les gens rapaces et entreprenants n'ont eu beau jeu. Nous ne rappellerons pour mémoire que les scandales fameux du Drummond, du Yukon, etc.

12. Enfin, c'est surtout l'impuissance et l'incapacité qui frappent les observateurs sérieux chez nos gouvernants, et sur la page de l'histoire du Canada où ils avaient mission d'écrire la postérité ne pourra rien lire et ne verra qu'un énorme bled d'encore.

Nos ministres n'ont rien édifié et leur impuissance restera proverbiale. Tout ce qu'ils ont fait aux-mêmes, a été nul, et tout ce qui a été bien, ils ne l'ont pas fait eux-mêmes. La Commission internationale, la ligne rapide, la conférence coloniale, tout a fait long feu; hier encore, le Canada se faisait rouler sur la question de l'Alaska.

Il y a à déjà de quoi faire réfléchir les esprits sérieux. Nous n'avons pas voulu pour aujourd'hui dépasser la douzaine, mais ce n'est pas tout.

Xavier de Maistre, après une vie assez mondaine, paraît vers la fin de sa vie, sa confession générale. Il avait jeté des notes sur le papier et soumis humblement à son illustre frère, cette liste déjà longue de péchés; mais à Joseph de Maistre qui lui demandait s'il n'avait rien oublié, le bon chevalier répondit naïvement: Mais ce ne sont que des têtes de chapitre!

Nous n'avons donné nous aussi à nos lecteurs que des têtes de chapitre.

LES GROGNEMENTS DE LA BÊTE

Monsieur le rédacteur en chef des "Débats" voudra bien pardonner si je me suis permis de lire un de vos petits articles du numéro de dimanche, 8 février courant. Je n'ai pas l'habitude de lire cette "feuille"; mais enfin, honneur oblige, et le rédacteur ayant bien voulu me complimenter de la propagande que je fais en faveur du drapeau du Sacré-Cœur et, indirectement, des articles que j'ai publiés sur la question de l'enseignement secondaire en France (dans le "Journal") je ne saurais omettre de le remercier publiquement.

Aujourd'hui seulement, un de mes amis m'a montré l'enfrelut que les "Débats" ont bien voulu me consacrer et je me hâte de les en remercier publiquement.

Cette propagande en faveur d'un drapeau du Sacré-Cœur semble produire sur les nerfs des "Débats" le même effet qu'une poignée de sel ou un petit courant électrique sur une cuisse de grenouille.

En effet, dès la publication de "Foulons le Drapeau", les "Débats" veulent bien déjà me faire connaître leur opinion à ce sujet, quoique je ne la leur aie pas demandée. (Pour l'édification des "Débats", je dois leur

dire qu'ils ont été plus pressés que le rédacteur de la "Vérité", à qui j'ai envoyé à deux reprises trois exemplaires de ma brochure et dont je n'ai pas encore reçu de réponse.)

Pourquoi demander aux "Débats" leur opinion? Je la savais conforme à celle de la franc-maçonnerie de France, et celle-ci m'était bien connue.

Mais le "tombeur de Combes et de Waldeck-Rousseau", comme me font l'honneur de m'appeler les "Débats", ne devait pas croire que l'amabilité de ce cher petit journal pût m'oublier si vite, et comme le dit quelque part avec beaucoup d'esprit M. Fagnieu, je ne m'attendais pas à recevoir d'eux des sorbets. Il faut avouer que mes articles sur l'enseignement secondaire en France, publiés par le "Journal", ont été tellement du goût des "Débats", qu'ils n'ont pu s'empêcher de m'en témoigner tout leur contentement.

L'animal n'a que les grognements pour témoigner sa joie, et chaque animal a son grognement particulier. C'est ainsi qu'à leur manière, et par le grognement qui leur est propre, les "Débats" m'ont prouvé que je leur avais procuré un grand plaisir. Je le leur en remercie beaucoup et je leur promets que leurs encouragements produiront leur effet.

Comme je ne suis pas encore trop égoïste, je ne voudrais pas prendre pour moi seul toutes les félicitations des "Débats", et très prochainement, je ferai prendre connaissance aux "Débats" de quelques-unes des appréciations que j'ai reçues à l'occasion de la publication de "Foulons le Drapeau".

Merci donc aux "Débats" et à son rédacteur en chef. Que tous soient certains que j'ai reconnu "les grognements de la bête", tout comme si j'avais lu "La Terre", de Zola.

Dimanche prochain, nous verrons: "Pourquoi la bête grogne!"

HENRI BERNARD.

ACTUALITE LE JOURNALISTE FAMELIQUE

...Le ciel me conduisit chez un vieux journaliste. Qui, dix fois dans sa vie à bon marché vendu, Sur les honnêtes gens crachait pour un écu. De ce digne vieillard j'endossai la livrée; Je me sentis renaitre et mourir au même instant. Ah! Dupont, qu'il est doux de tout dépeindre! Pour un esprit mort-né, convaincu d'impudence, Qu'il est doux d'être un sot et d'en tirer vengeance! A quelque vrai succès lorsqu'on en vient d'assister, Qu'il est doux de rentrer et de se débattre, Et de dépeindre l'homme et de salir sa gloire, Et de pouvoir sur lui vider une dédicatoire. Et d'avoir quelque part un journal inconnu Où l'on puisse à plaisir nier ce qu'on a vu! Le mensonge anonyme est le bonheur suprême. Ecrivains, députés, ministres, rois, Dieu même, J'ai tout calomnié pour apaiser ma faim. Malheureux avec moi qui joutait au plus fin! Courait-il dans Paris une histoire secrète, Vite je l'imprimais le soir dans ma gazette, Et rien ne m'échappait. De la rue au salon, Les graveurs en marchant, me restaient au talon. De ce temps scandaleux, j'ai vu tous les scandales, Et les ai racontés. Ni plaintes, ni câbles, Ne m'eussent fait fléchir, sois-je bien convaincu! Mais tu rêves, Dupont; à quoi donc penses-tu?

MUSSET (Dupont et Durand)

A DEUX-MONTAGNES

La lutte électorale à Deux-Montagnes est active, sérieuse. M. Ethier, candidat libéral, fait des efforts désespérés pour gagner l'élection. M. Beau champ, son adversaire, fait une belle lutte. Il a chaque jour de nouvelles adhésions. Il n'y a pas de doute que, cette année, les conservateurs qui, en 1896, ont abandonné leur parti, vont revenir à leurs anciennes allégeances. Ils ne voteront pas pour un homme comme M. Calixte Ethier; ils ne voteront pas pour un homme qui ne les a pas respectés, quand il a failli à toutes ses grandes promesses.

Voyons, est-il possible qu'un honnête homme, un brave cultivateur vote avec ceux qui ont fait tant de corruption, volé l'élection, volé le dossier, conseillé aux jeunes gens de se parjurer, de mentir à Dieu, et de se déshonorer devant les hommes?

Pères de famille, écoutez-vous dire à vos fils, à vos enfants: "Volez, faites des faux serments, vendez votre conscience et vous ferez honneur?"

Donner à son père chrétien capable de donner à son fils d'aussi mauvais conseils? Non.

Or, il y a des agents libéraux qui ont donné ces conseils en 1900.

Eh bien! ce père ne doit-il pas prouver du dédain pour ces gens qui cherchent à corrompre ses enfants? La corruption électorale est devenue l'une des plus grandes plaies de notre pays. A Deux-Montagnes, elle a été pratiquée d'une façon épouvantable, écœurante, révoltante.

Il n'y a pas un honnête homme qui peut approuver les actes infamants, criminels qui ont été commis en 1900. Il n'y a pas un honnête homme qui dira consciencieusement que ceux qui

ont été plus pressés que le rédacteur de la "Vérité", à qui j'ai envoyé à deux reprises trois exemplaires de ma brochure et dont je n'ai pas encore reçu de réponse.)

Pourquoi demander aux "Débats" leur opinion? Je la savais conforme à celle de la franc-maçonnerie de France, et celle-ci m'était bien connue.

Mais le "tombeur de Combes et de Waldeck-Rousseau", comme me font l'honneur de m'appeler les "Débats", ne devait pas croire que l'amabilité de ce cher petit journal pût m'oublier si vite, et comme le dit quelque part avec beaucoup d'esprit M. Fagnieu, je ne m'attendais pas à recevoir d'eux des sorbets. Il faut avouer que mes articles sur l'enseignement secondaire en France, publiés par le "Journal", ont été tellement du goût des "Débats", qu'ils n'ont pu s'empêcher de m'en témoigner tout leur contentement.

L'animal n'a que les grognements pour témoigner sa joie, et chaque animal a son grognement particulier. C'est ainsi qu'à leur manière, et par le grognement qui leur est propre, les "Débats" m'ont prouvé que je leur avais procuré un grand plaisir. Je le leur en remercie beaucoup et je leur promets que leurs encouragements produiront leur effet.

Comme je ne suis pas encore trop égoïste, je ne voudrais pas prendre pour moi seul toutes les félicitations des "Débats", et très prochainement, je ferai prendre connaissance aux "Débats" de quelques-unes des appréciations que j'ai reçues à l'occasion de la publication de "Foulons le Drapeau".

Merci donc aux "Débats" et à son rédacteur en chef. Que tous soient certains que j'ai reconnu "les grognements de la bête", tout comme si j'avais lu "La Terre", de Zola.

Dimanche prochain, nous verrons: "Pourquoi la bête grogne!"

HENRI BERNARD.

ont bénéficié de ces crimes méritent encore ses sympathies. La conscience de cet homme lui dira: "Ne vote pas pour approuver ce qui a été fait en 1900. Prends garde, ton honneur en va!"

Il y a chez les libéraux comme chez les conservateurs, des honnêtes gens. C'est à ceux-là que nous voulons demander de ne pas voter pour excuser des crimes politiques.

L'élection à Deux-Montagnes est actuellement un enjeu important qui va décider, le 24 février, du sort d'un homme, accusé de choses graves. Si le juge est convaincu que l'accusé est coupable, il doit le condamner. L'élection aura ainsi le 24 février. Il rejetera M. Ethier. Il le condamnera parce qu'il sait bien que M. Ethier n'a pas fait son devoir, comme homme politique. Pas besoin d'être bleu pour voter contre M. Calixte Ethier. Tous les rouges honnêtes devraient aussi voter contre cet homme qui n'a pas su faire honneur à son comté.

Electeurs des Deux-Montagnes! Soyez donc hommes de devoir, des citoyens libres, indépendants, honnêtes et patriotes!

Faites donc en politique ce que vous faites en dehors de cette politique, dans la société.

Abhorrez le faux serment, le vol, le brigandage, les commerçants de consciences.

Fuyez les corrupteurs.

Soyez des hommes!

Ne vous laissez pas blaguer, exploiter par ses saltimbanques! Si vous faites ainsi, les mauvais politiciens diront que ce n'est plus aisé de blaguer, de bernier les habitants. Nous aurons alors de meilleurs députés et une plus sage administration de nos affaires.

TERREBONNE

Depuis deux ans entiers, par la grâce de l'hon. M. Préfontaine, le comté de Terrebonne est sans représentant. C'est un désin, une injure que n'avait certainement pas mérité ce beau et grand comté. Presque sans interruption, jusqu'à sa défection récente et passagère, il a été représenté par des hommes illustres: les Lafontaine, les deux Morin, les Masson et les Chénouin.

Le

PUBLIE PAR
REGIDIUS FAUTEUX
Éditeur-Propriétaire
ARTHUR SAUVÉ,
Gérant

ABONNEMENTS :
En ville \$2.00 par an
A l'étranger \$2.00
A la campagne \$1.00

Tout doit être adressé,
Boîte à lettres 2184.

Bureaux temporaires
1586 1/2 Rue Notre-Dame,
Tél. Bell Main 1664.

Samedi après-midi et soir s'adresser
au bureau de la Patrie.

UN CONTE..... VRAI

Un petit conte : voulez-vous ?

On ne se refuse pas : nous aimons
tous les contes, au Canada.

Un jour — c'est ainsi que les contes
commencent d'habitude : nous tenons
à dire, dès maintenant, que notre conte
est absolument véridique : — un
jour donc, un détachement de jeunes
gens arrivait à Marseille.

— Bon ! disent mes lecteurs, voilà
qu'il va nous débiter une vieille blague
de la Cannebière !

— Nenni, mon bon ! vous n'y êtes
pas du tout. Attendez.

Un navire de la compagnie Valéry
frères, chauffait : destination, les côtes
d'Italie, et Civita-Vecchia.

Les jeunes gens en question étaient
sur les quais, attendant la chaloupe qui
devait les transporter au vapeur.

Une partie de la foule — il y avait
toute en effet, autour de ces gentils
garçons entourant un drapeau —
criait : « Vive le Pape ! »

— Une autre partie, par contre, et tout près des
jeunes gens, hurlait : « A bas le Pape ! »

— « A bas le Pape ! » et y joignant tout un répertoire
d'injurieuses et basses paroles, en
troupe, en tous pays, la canaille qu'a-
peut la calote (avec ou sans double
sens).

Celui qui paraissait le chef des jeu-
nes voyageurs s'avance soudain vers
un groupe plus bruyant et plus rap-
proché que les autres.

— Nom de chien, mes braves habi-
tants, on est dit un coin qui entrain
dans du bougre.

Il vous agrippe les deux plus gende-
rards de ces hiboux, les souève délica-
tement d'un seul trait à la hauteur de
ses épaules :

— Et ce à nous ou à notre drapeau
qui s'adressant vers nous, clame-t-il
d'une voix de tonnerre :

— Pensant s'en réchapper :

— C'est pas à vous, c'est à votre drapeau,
gentils, gentils les deux pendards à
mortels pendus déjà.

— Ah ! c'est à notre drapeau !... Si
c'est été à nous, je m'en sers pas mal
l'heu. Mais à notre drapeau,
c'est autre chose ! A genoux, misérables !
demandez pardon au drapeau !

Et d'un coup sec, il flaque les deux
gendrards qui ploient sous la main de
leur vaillant canadien Tailleur et
tombent malgré eux à genoux.

— Ils demandèrent pardon. Très piteu-
sement, « attention, chers types : ser-
vez ! » s'écria-t-il pris dans votre
cause !

Les agents de police et les gende-
rars ramassèrent les deux éclopés éme-
veillés (qui ? Les éclopés « ou » les
agents ? Ou les agents « et » les
éclopés ?) et les emmenèrent.

— « Ah ! c'est à notre drapeau !... Si
c'est été à nous, je m'en sers pas mal
l'heu. Mais à notre drapeau,
c'est autre chose ! A genoux, misérables !
demandez pardon au drapeau !

Et d'un coup sec, il flaque les deux
gendrards qui ploient sous la main de
leur vaillant canadien Tailleur et
tombent malgré eux à genoux.

— Ils demandèrent pardon. Très piteu-
sement, « attention, chers types : ser-
vez ! » s'écria-t-il pris dans votre
cause !

Les agents de police et les gende-
rars ramassèrent les deux éclopés éme-
veillés (qui ? Les éclopés « ou » les
agents ? Ou les agents « et » les
éclopés ?) et les emmenèrent.

— « Ah ! c'est à notre drapeau !... Si
c'est été à nous, je m'en sers pas mal
l'heu. Mais à notre drapeau,
c'est autre chose ! A genoux, misérables !
demandez pardon au drapeau !

Et d'un coup sec, il flaque les deux
gendrards qui ploient sous la main de
leur vaillant canadien Tailleur et
tombent malgré eux à genoux.

— Ils demandèrent pardon. Très piteu-
sement, « attention, chers types : ser-
vez ! » s'écria-t-il pris dans votre
cause !

Les agents de police et les gende-
rars ramassèrent les deux éclopés éme-
veillés (qui ? Les éclopés « ou » les
agents ? Ou les agents « et » les
éclopés ?) et les emmenèrent.

— « Ah ! c'est à notre drapeau !... Si
c'est été à nous, je m'en sers pas mal
l'heu. Mais à notre drapeau,
c'est autre chose ! A genoux, misérables !
demandez pardon au drapeau !

Et d'un coup sec, il flaque les deux
gendrards qui ploient sous la main de
leur vaillant canadien Tailleur et
tombent malgré eux à genoux.

— Ils demandèrent pardon. Très piteu-
sement, « attention, chers types : ser-
vez ! » s'écria-t-il pris dans votre
cause !

Les agents de police et les gende-
rars ramassèrent les deux éclopés éme-
veillés (qui ? Les éclopés « ou » les
agents ? Ou les agents « et » les
éclopés ?) et les emmenèrent.

— « Ah ! c'est à notre drapeau !... Si
c'est été à nous, je m'en sers pas mal
l'heu. Mais à notre drapeau,
c'est autre chose ! A genoux, misérables !
demandez pardon au drapeau !

Et d'un coup sec, il flaque les deux
gendrards qui ploient sous la main de
leur vaillant canadien Tailleur et
tombent malgré eux à genoux.

— Ils demandèrent pardon. Très piteu-
sement, « attention, chers types : ser-
vez ! » s'écria-t-il pris dans votre
cause !

Les agents de police et les gende-
rars ramassèrent les deux éclopés éme-
veillés (qui ? Les éclopés « ou » les
agents ? Ou les agents « et » les
éclopés ?) et les emmenèrent.

— « Ah ! c'est à notre drapeau !... Si
c'est été à nous, je m'en sers pas mal
l'heu. Mais à notre drapeau,
c'est autre chose ! A genoux, misérables !
demandez pardon au drapeau !

Et d'un coup sec, il flaque les deux
gendrards qui ploient sous la main de
leur vaillant canadien Tailleur et
tombent malgré eux à genoux.

— Ils demandèrent pardon. Très piteu-
sement, « attention, chers types : ser-
vez ! » s'écria-t-il pris dans votre
cause !

Les agents de police et les gende-
rars ramassèrent les deux éclopés éme-
veillés (qui ? Les éclopés « ou » les
agents ? Ou les agents « et » les
éclopés ?) et les emmenèrent.

— « Ah ! c'est à notre drapeau !... Si
c'est été à nous, je m'en sers pas mal
l'heu. Mais à notre drapeau,
c'est autre chose ! A genoux, misérables !
demandez pardon au drapeau !

Et d'un coup sec, il flaque les deux
gendrards qui ploient sous la main de
leur vaillant canadien Tailleur et
tombent malgré eux à genoux.

— Ils demandèrent pardon. Très piteu-
sement, « attention, chers types : ser-
vez ! » s'écria-t-il pris dans votre
cause !

Les agents de police et les gende-
rars ramassèrent les deux éclopés éme-
veillés (qui ? Les éclopés « ou » les
agents ? Ou les agents « et » les
éclopés ?) et les emmenèrent.

— « Ah ! c'est à notre drapeau !... Si
c'est été à nous, je m'en sers pas mal
l'heu. Mais à notre drapeau,
c'est autre chose ! A genoux, misérables !
demandez pardon au drapeau !

Et d'un coup sec, il flaque les deux
gendrards qui ploient sous la main de
leur vaillant canadien Tailleur et
tombent malgré eux à genoux.

— Ils demandèrent pardon. Très piteu-
sement, « attention, chers types : ser-
vez ! » s'écria-t-il pris dans votre
cause !

Les agents de police et les gende-
rars ramassèrent les deux éclopés éme-
veillés (qui ? Les éclopés « ou » les
agents ? Ou les agents « et » les
éclopés ?) et les emmenèrent.

— « Ah ! c'est à notre drapeau !... Si
c'est été à nous, je m'en sers pas mal
l'heu. Mais à notre drapeau,
c'est autre chose ! A genoux, misérables !
demandez pardon au drapeau !

Et d'un coup sec, il flaque les deux
gendrards qui ploient sous la main de
leur vaillant canadien Tailleur et
tombent malgré eux à genoux.

— Ils demandèrent pardon. Très piteu-
sement, « attention, chers types : ser-
vez ! » s'écria-t-il pris dans votre
cause !

Les agents de police et les gende-
rars ramassèrent les deux éclopés éme-
veillés (qui ? Les éclopés « ou » les
agents ? Ou les agents « et » les
éclopés ?) et les emmenèrent.

— « Ah ! c'est à notre drapeau !... Si
c'est été à nous, je m'en sers pas mal
l'heu. Mais à notre drapeau,
c'est autre chose ! A genoux, misérables !
demandez pardon au drapeau !

Et d'un coup sec, il flaque les deux
gendrards qui ploient sous la main de
leur vaillant canadien Tailleur et
tombent malgré eux à genoux.

— Ils demandèrent pardon. Très piteu-
sement, « attention, chers types : ser-
vez ! » s'écria-t-il pris dans votre
cause !

Les agents de police et les gende-
rars ramassèrent les deux éclopés éme-
veillés (qui ? Les éclopés « ou » les
agents ? Ou les agents « et » les
éclopés ?) et les emmenèrent.

— « Ah ! c'est à notre drapeau !... Si
c'est été à nous, je m'en sers pas mal
l'heu. Mais à notre drapeau,
c'est autre chose ! A genoux, misérables !
demandez pardon au drapeau !

Et d'un coup sec, il flaque les deux
gendrards qui ploient sous la main de
leur vaillant canadien Tailleur et
tombent malgré eux à genoux.

— Ils demandèrent pardon. Très piteu-
sement, « attention, chers types : ser-
vez ! » s'écria-t-il pris dans votre
cause !

Les agents de police et les gende-
rars ramassèrent les deux éclopés éme-
veillés (qui ? Les éclopés « ou » les
agents ? Ou les agents « et » les
éclopés ?) et les emmenèrent.

— « Ah ! c'est à notre drapeau !... Si
c'est été à nous, je m'en sers pas mal
l'heu. Mais à notre drapeau,
c'est autre chose ! A genoux, misérables !
demandez pardon au drapeau !

Et d'un coup sec, il flaque les deux
gendrards qui ploient sous la main de
leur vaillant canadien Tailleur et
tombent malgré eux à genoux.

— Ils demandèrent pardon. Très piteu-
sement, « attention, chers types : ser-
vez ! » s'écria-t-il pris dans votre
cause !

Les agents de police et les gende-
rars ramassèrent les deux éclopés éme-
veillés (qui ? Les éclopés « ou » les
agents ? Ou les agents « et » les
éclopés ?) et les emmenèrent.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Questions à discuter

De la « Nation »

Nous espérons que l'électorat de ce
beau comté de Terrebonne, suivra at-
tentivement la lutte qui va s'engager
sur les deux grandes questions qui oc-
cupent l'attention publique ; nous es-
pérons que le gouvernement qui soli-
cite une nouvelle marque de confiance
fera des déclarations catégoriques et
nettes sur la politique fiscale et de la
transportation.

Dans Maisonneuve, on a prêté une
protection mitigée et le « statu quo »,
qui dans Argenteuil et Yar-
mouche, les ministres avançaient le
libéralisme. Il est temps que nous
sachions ce que le gouvernement en-
tend faire pour protéger nos industries
résistantes, en créer de nouvelles et dé-
velopper nos moyens de transport
pour garder le Canada aux Canadiens.

Par exemple, il n'y a pas de doute
pour nous que sommes témoins, dans
notre comté de Terrebonne, du dé-
pouillement de nos forêts par les an-
ciens, qu'il y a une législation qui
s'impose pour la protection de nos ri-
chesse forestières. Il y a une pulpe et
bois brut. Nos fabricants ne peuvent
expédier aux États-Unis leur pulpe
sans payer des droits considérables.

Ces Américains sont hommes d'affaires,
ils protègent leurs industries ;
mais leurs forêts sont toutes dépouil-
lées ou à peu près, alors ils viennent
ici, cherchent notre bois à pulpe, l'im-
portent à l'étranger, sans payer au
canadien droit pour ainsi dire, en fabri-
quant de la pulpe qu'ils nous revendent
à \$35.00 et \$40.00 la tonne.

Pourquoi ce bois ne se fabriquerait-il
pas en pulpe ici, nous avons la main
d'œuvre, nos pouvoirs d'eau sont im-
méensables et les capitaux ne nous
manquent pas.

De plus en plus les Américains dé-
vastent nos forêts et notre Nord on
connaît quelque chose, il faut que le
parlement canadien qui a seul le
droit d'imposer un droit d'exportation
impose ce droit et nous protéger
au lieu et place des Américains.

La législature d'Ontario plus sage
que la nôtre a passé, l'an dernier, une
législation obligeant les acheteurs de
terres à bois, à préparer leur pulpe au
Canada.

La province de Québec est encore à
attendre une semblable mesure de pro-
tection. Mais cette législation n'est
pas complète, et elle doit être para-
chévée par un droit d'exportation sur
le bois brut, venant du parlement cana-
dien.

Voilà un exemple qui fait voir à
tous ceux qui veulent comprendre com-
bien, le tarif actuel est défectueux.

Il nous faut un tarif capable de nous
protéger contre l'ambition de nos
provinciaux voisins, sinon nos immenses
richesses de toutes sortes au lieu de
servir à notre grandeur et à notre
prosperité ne serviront qu'à enrichir
les États-Unis. Si le gouvernement ac-
tuel ne veut ou ne peut nous donner
ce tarif protecteur il ne mérite pas
notre confiance.

La législature d'Ontario plus sage
que la nôtre a passé, l'an dernier, une
législation obligeant les acheteurs de
terres à bois, à préparer leur pulpe au
Canada.

La province de Québec est encore à
attendre une semblable mesure de pro-
tection. Mais cette législation n'est
pas complète, et elle doit être para-
chévée par un droit d'exportation sur
le bois brut, venant du parlement cana-
dien.

Voilà un exemple qui fait voir à
tous ceux qui veulent comprendre com-
bien, le tarif actuel est défectueux.

Il nous faut un tarif capable de nous
protéger contre l'ambition de nos
provinciaux voisins, sinon nos immenses
richesses de toutes sortes au lieu de
servir à notre grandeur et à notre
prosperité ne serviront qu'à enrichir
les États-Unis. Si le gouvernement ac-
tuel ne veut ou ne peut nous donner
ce tarif protecteur il ne mérite pas
notre confiance.

La législature d'Ontario plus sage
que la nôtre a passé, l'an dernier, une
législation obligeant les acheteurs de
terres à bois, à préparer leur pulpe au
Canada.

La province de Québec est encore à
attendre une semblable mesure de pro-
tection. Mais cette législation n'est
pas complète, et elle doit être para-
chévée par un droit d'exportation sur
le bois brut, venant du parlement cana-
dien.

Voilà un exemple qui fait voir à
tous ceux qui veulent comprendre com-
bien, le tarif actuel est défectueux.

Il nous faut un tarif capable de nous
protéger contre l'ambition de nos
provinciaux voisins, sinon nos immenses
richesses de toutes sortes au lieu de
servir à notre grandeur et à notre
prosperité ne serviront qu'à enrichir
les États-Unis. Si le gouvernement ac-
tuel ne veut ou ne peut nous donner
ce tarif protecteur il ne mérite pas
notre confiance.

La législature d'Ontario plus sage
que la nôtre a passé, l'an dernier, une
législation obligeant les acheteurs de
terres à bois, à préparer leur pulpe au
Canada.

La province de Québec est encore à
attendre une semblable mesure de pro-
tection. Mais cette législation n'est
pas complète, et elle doit être para-
chévée par un droit d'exportation sur
le bois brut, venant du parlement cana-
dien.

Voilà un exemple qui fait voir à
tous ceux qui veulent comprendre com-
bien, le tarif actuel est défectueux.

Il nous faut un tarif capable de nous
protéger contre l'ambition de nos
provinciaux voisins, sinon nos immenses
richesses de toutes sortes au lieu de
servir à notre grandeur et à notre
prosperité ne serviront qu'à enrichir
les États-Unis. Si le gouvernement ac-
tuel ne veut ou ne peut nous donner
ce tarif protecteur il ne mérite pas
notre confiance.

La législature d'Ontario plus sage
que la nôtre a passé, l'an dernier, une
législation obligeant les acheteurs de
terres à bois, à préparer leur pulpe au
Canada.

La province de Québec est encore à
attendre une semblable mesure de pro-
tection. Mais cette législation n'est
pas complète, et elle doit être para-
chévée par un droit d'exportation sur
le bois brut, venant du parlement cana-
dien.

Voilà un exemple qui fait voir à
tous ceux qui veulent comprendre com-
bien, le tarif actuel est défectueux.

Il nous faut un tarif capable de nous
protéger contre l'ambition de nos
provinciaux voisins, sinon nos immenses
richesses de toutes sortes au lieu de
servir à notre grandeur et à notre
prosperité ne serviront qu'à enrichir
les États-Unis. Si le gouvernement ac-
tuel ne veut ou ne peut nous donner
ce tarif protecteur il ne mérite pas
notre confiance.

La législature d'Ontario plus sage
que la nôtre a passé, l'an dernier, une
législation obligeant les acheteurs de
terres à bois, à préparer leur pulpe au
Canada.

La province de Québec est encore à
attendre une semblable mesure de pro-
tection. Mais cette législation n'est
pas complète, et elle doit être para-
chévée par un droit d'exportation sur
le bois brut, venant du parlement cana-
dien.

Voilà un exemple qui fait voir à
tous ceux qui veulent comprendre com-
bien, le tarif actuel est défectueux.

Il nous faut un tarif capable de nous
protéger contre l'ambition de nos
provinciaux voisins, sinon nos immenses
richesses de toutes sortes au lieu de
servir à notre grandeur et à notre
prosperité ne serviront qu'à enrichir
les États-Unis. Si le gouvernement ac-
tuel ne veut ou ne peut nous donner
ce tarif protecteur il ne mérite pas
notre confiance.

La législature d'Ontario plus sage
que la nôtre a passé, l'an dernier, une
législation obligeant les acheteurs de
terres à bois, à préparer leur pulpe au
Canada.

La province de Québec est encore à
attendre une semblable mesure de pro-
tection. Mais cette législation n'est
pas complète, et elle doit être para-
chévée par un droit d'exportation sur
le bois brut, venant du parlement cana-
dien.

Voilà un exemple qui fait voir à
tous ceux qui veulent comprendre com-
bien, le tarif actuel est défectueux.

Il nous faut un tarif capable de nous
protéger contre l'ambition de nos
provinciaux voisins, sinon nos immenses
richesses de toutes sortes au lieu de
servir à notre grandeur et à notre
prosperité ne serviront qu'à enrichir
les États-Unis. Si le gouvernement ac-
tuel ne veut ou ne peut nous donner
ce tarif protecteur il ne mérite pas
notre confiance.

La législature d'Ontario plus sage
que la nôtre a passé, l'an dernier, une
législation obligeant les acheteurs de
terres à bois, à préparer leur pulpe au
Canada.

La province de Québec est encore à
attendre une semblable mesure de pro-
tection. Mais cette législation n'est
pas complète, et elle doit être para-
chévée par un droit d'exportation sur
le bois brut, venant du parlement cana-
dien.

Voilà un exemple qui fait voir à
tous ceux qui veulent comprendre com-
bien, le tarif actuel est défectueux.

Il nous faut un tarif capable de nous
protéger contre l'ambition de nos
provinciaux voisins, sinon nos immenses
richesses de toutes sortes au lieu de
servir à notre grandeur et à notre
prosperité ne serviront qu'à enrichir
les États-Unis. Si le gouvernement ac-
tuel ne veut ou ne peut nous donner
ce tarif protecteur il ne mérite pas
notre confiance.

La législature d'Ontario plus sage
que la nôtre a passé, l'an dernier, une
législation obligeant les acheteurs de
terres à bois, à préparer leur pulpe au
Canada.

La province de Québec est encore à
attendre une semblable mesure de pro-
tection. Mais cette législation n'est
pas complète, et elle doit être para-
chévée par un droit d'exportation sur
le bois brut, venant du parlement cana-
dien.

Voilà un exemple qui fait voir à
tous ceux qui veulent comprendre com-
bien, le tarif actuel est défectueux.

Il nous faut un tarif capable de nous
protéger contre l'ambition de nos
provinciaux voisins, sinon nos immenses
richesses de toutes sortes au lieu de
servir à notre grandeur et à notre
prosperité ne serviront qu'à enrichir
les États-Unis. Si le gouvernement ac-
tuel ne veut ou ne peut nous donner
ce tarif protecteur il ne mérite pas
notre confiance.

La législature d'Ontario plus sage
que la nôtre a passé, l'an dernier, une
législation obligeant les acheteurs de
terres à bois, à préparer leur pulpe au
Canada.

La province de Québec est encore à
attendre une semblable mesure de pro-
tection. Mais cette législation n'est
pas complète, et elle doit être para-
chévée par un droit d'exportation sur
le bois brut, venant du parlement cana-
dien.

Voilà un exemple qui fait voir à
tous ceux qui veulent comprendre com-
bien, le tarif actuel est défectueux.

Il nous faut un tarif capable de nous
protéger contre l'ambition de nos
provinciaux voisins, sinon nos immenses
richesses de toutes sortes au lieu de
servir à notre grandeur et à notre
prosperité ne serviront qu'à enrichir
les États-Unis. Si le gouvernement ac-
tuel ne veut ou ne peut nous donner
ce tarif protecteur il ne mérite pas
notre confiance.

La législature d'Ontario plus sage
que la nôtre a passé, l'an dernier, une
législation obligeant les acheteurs de
terres à bois, à préparer leur pulpe au
Canada.

La province de Québec est encore à
attendre une semblable mesure de pro-
tection. Mais cette législation n'est
pas complète, et elle doit être para-
chévée par un droit d'exportation sur
le bois brut, venant du parlement cana-
dien.

Voilà un exemple qui fait voir à
tous ceux qui veulent comprendre com-
bien, le tarif actuel est défectueux.

Il nous faut un tarif capable de nous
protéger contre l'ambition de nos
provinciaux voisins, sinon nos immenses
richesses de toutes sortes au lieu de
servir à notre grandeur et à notre
prosperité ne serviront qu'à enrichir
les États-Unis. Si le gouvernement ac-
tuel ne veut ou ne peut nous donner
ce tarif protecteur il ne mérite pas
notre confiance.

La législature d'Ontario plus sage
que la nôtre a passé, l'an dernier, une
législation obligeant les acheteurs de
terres à bois, à préparer leur pulpe au
Canada.

La province de Québec est encore à
attendre une semblable mesure de pro-
tection. Mais cette législation n'est
pas complète, et elle doit être para-
chévée par un droit d'exportation sur
le bois brut, venant du parlement cana-
dien.

Voilà un exemple qui fait voir à
tous ceux qui veulent comprendre com-
bien, le tarif actuel est défectueux.

Il nous faut un tarif capable de nous
protéger contre l'ambition de nos
provinciaux voisins, sinon nos immenses
richesses de toutes sortes au lieu de
servir à notre grandeur et à notre
prosperité ne serviront qu'à enrichir
les États-Unis. Si le gouvernement ac-
tuel ne veut ou ne peut nous donner
ce tarif protecteur il ne mérite pas
notre confiance.

La législature d'Ontario plus sage
que la nôtre a passé, l'an dernier, une
législation obligeant les acheteurs de
terres à bois, à préparer leur pulpe au
Canada.

La province de Québec est encore à
attendre une semblable mesure de pro-
tection. Mais cette législation n'est
pas complète, et elle doit être para-
chévée par un droit d'exportation sur
le bois brut, venant du parlement cana-
dien.

Voilà un exemple qui fait voir à
tous ceux qui veulent comprendre com-
bien, le tarif actuel est défectueux.

Il nous faut un tarif capable de nous
protéger contre l'ambition de nos
provinciaux voisins, sinon nos immenses
richesses de toutes sortes au lieu de
servir à notre grandeur et à notre
prosperité ne serviront qu'à enrichir
les États-Unis. Si le gouvernement ac-
tuel ne veut ou ne peut nous donner
ce tarif protecteur il ne mérite pas
notre confiance.

La législature d'Ontario plus sage
que la nôtre a passé, l'an dernier, une
législation obligeant les acheteurs de
terres à bois, à préparer leur pulpe au
Canada.

La province de Québec est encore à
attendre une semblable mesure de pro-
tection. Mais cette législation n'est
pas complète, et elle doit être para-
chévée par un droit d'exportation sur
le bois brut, venant du parlement cana-
dien.

Voilà un exemple qui fait voir à
tous ceux qui veulent comprendre com-
bien, le tarif actuel est défectueux.

Il nous faut un tarif capable de nous
protéger contre l'ambition de nos
provinciaux voisins, sinon nos immenses
richesses de toutes

Une page de notre Histoire

Sous l'administration de sir Charles Bagot, en 1842, le portefeuille de procureur général fut offert à sir Lafontaine par le premier ministre Draper. Lafontaine refusa net cette offre alléchante parce que le ministre Draper ne voulait pas rétablir officiellement l'usage de la langue française dans les Chambres.

Au début de la session de 1842, M. Lafontaine prononça un discours rempli de dignité. M. Dunn lui avait demandé de parler en anglais, il répondit ainsi :

L'honorable député, qu'on nous a souvent représentés comme amis de la population française, a-t-il oublié que j'appartiens à cette orgueilleuse et horriblement maltraitée par l'acte d'Union ? Si c'était le cas, je le regretterais beaucoup. Il me demandait de prononcer dans une autre langue que ma langue maternelle, le premier discours que j'ai à prononcer dans cette chambre ! Je me dénie de mes forces à parler la langue anglaise. Mais je dois informer l'honorable député, les autres honnêtes députés et le public, que quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens-français, ne fût-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice que tend à proscrire l'acte de l'Union qui tend à proscrire la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je le dois à moi-même.

Voilà le franc parler de nos ancêtres. Ils comprennent qu'un peuple qui ne sait pas conserver sa langue, n'est pas loin de disparaître. Il faut parler français dans nos familles et dans toutes nos relations entre Canadiens-français. La nécessité seule doit nous forcer à nous forcer à nous servir d'une langue étrangère.

Malheureusement, on exagère cette nécessité : dans bien des circonstances on veut faire parade de son savoir ; et c'est ainsi qu'on entend des fils et des filles de bonnes familles parler l'anglais avec leurs amis dans les réunions intimes ou sur la rue. Dans certaines familles canadiennes-françaises, la langue anglaise est en usage exclusivement. Qu'on veuille bien méditer le trait de dignité de sir H. Lafontaine, que nous citons plus haut.

Si l'on met en parallèle avec lui la conduite récente d'un certain ministre canadien-français, dans une circonstance de même nature, la comparaison n'est certes pas à l'avantage de ce dernier.

Les électeurs de Terrebonne sauront voir la distance qui sépare leur député d'hier, M. Lafontaine de leur illustre député d'aujourd'hui, sir Louis-Hippolyte Lafontaine.

TARIF PREFERENTIEL

La seule modification sérieuse faite au tarif est ce que les libéraux ont appelé le tarif différentiel ou préférentiel. La politique ouverte et déclarée du gouvernement est de donner à la Grande-Bretagne une préférence de tarif contre le monde entier.

Cette préférence consistait dans une réduction sur le tarif général qui a été de 12 1/2 p. c. du 1er juillet 1895. En 1895, la réduction a été portée à 25 p. c., et enfin en 1900, à 33 1/3 p. c.

Enun mot, l'Angleterre a reçu du Canada l'avantage d'introduire ici des marchandises à 33 1/3 p. c. meilleur marché que les autres pays.

On conçoit la valeur de cet avantage pour un pays comme l'Angleterre, qui a la monnaie entière pour concurrencer.

Or, qu'est-ce que l'Angleterre a donné en échange d'un pareil avantage ? Rien, absolument rien.

Les produits du Canada sont traités en Angleterre absolument comme les produits de tous les autres pays.

Pas un travail incessant, les consommateurs avaient préparé le terrain à la préférence réciproque, et voulaient obtenir de l'Angleterre des avantages en faveur de nos cultivateurs.

En 1897, lors du jubilé de la Reine, tout semblait prêt, le duc de Devonshire avait fait lui-même des avances non équivoques.

Cependant, le premier ministre canadien s'engageait dans une incompréhensible erreur, refusait tout avantage, et disait :

"Je revendique pour le gouvernement actuel du Canada l'honneur d'avoir passé une résolution en vertu de laquelle les marchandises anglaises entrant au Canada, jouissent de cette année d'une réduction de 12 1/2 pour cent, et l'année prochaine cette réduction sera portée à 25 pour cent."

"Ceci, nous l'avons fait sans demander de compensation. Toute une classe de nos concitoyens voulait que cette concession fut l'objet d'un quid pro quo. Le gouvernement canadien est resté sourd à ces sentiments. Nous avons agi ainsi parce que nous avons à l'égard de la Grande-Bretagne une dette de reconnaissance à acquitter. Nous l'avons fait parce que nous ne voulons pas dénigrer le système de libre-échange qui a fait tant de bien à l'Angleterre."

Les cultivateurs du Canada avaient-ils autorisé M. Laurier à déclarer qu'il ne voulait rien en échange des avantages accordés à l'Angleterre ?

Non, sûrement non. Le gouvernement canadien a bouleversé de fond en comble toutes les négociations conduites depuis vingt ans, qui avaient pour but des avantages réciproques ; et cela pour la seule satisfaction des commerçants anglais.

Il n'y a pas d'exemple pour avoir refusé ainsi d'avance des avantages nécessaires.

Ce n'est pas au tarif préférentiel que nous devons l'augmentation de notre commerce avec la Grande-Bretagne. Nos importations au Canada des Etats-Unis ont augmenté dans une proportion beaucoup plus élevée de plus.

La préférence n'a pas non plus dévoré l'Angleterre des demandes qui allaient aux Etats-Unis, contrairement à ce qu'on attendait, elles ont augmenté de 40 millions.

Le Canada n'a retiré aucun avantage du tarif préférentiel, qui le constitue plutôt en danger. Les manufacturiers canadiens seront obligés de baisser leurs prix aux prix des Anglais. Sir Richard Cartwright l'a déclaré lui-même. C'est un coup très grave porté à notre industrie nationale qui ne peut sans péril subir cette diminution.

On discutait, devant un ami de M. Pelletan, les avantages de l'alliance russe :

—Ne comptez pas sur Pelletan, s'écria l'ami, la devise de notre ministre de la marine est : "Français toujours, s'en lève" jamais."

UN PARIA

Réminiscence de collège

Il était si difforme et laid, ses parents se crurent obligés de l'abandonner au monde ridicule : ils l'appellèrent Onésime.

Onésime Lalancette ! Il convenait d'attacher à cet être peu gracieux, mal venu, indigent, une étiquette crasse qui ne manquât pas d'attirer sur lui les regards des passants moqueurs. Il grandit, devint robuste et sa laideur s'accrut. La bouche qui lui avait irrégulièrement fendit démesurément, couvrant des gencives énormes, saignantes comme les lèvres d'une blésure, front s'allongea, tout en gardant ses bosses de vieilles casseroles presque couvert de cheveux plats qui descendaient en mèches grasses de chaque côté de la tête, jusqu'aux pommettes des joues, saignantes et, çà et là, piquées de poil noir. Comme éraflées sous le poids de ce corps mal équilibré, aux épaules trop larges, les jambes se pliaient en dedans vers le genou comme deux angles opposés par le sommet.

Seuls les yeux restèrent beaux, pleins de candeur et de franchise, bleus d'un bleu sombre, avec deux lueurs soudaines quand l'émotion y mettait de la joie ou de la tendresse. Ils avaient, comme ceux des marins, dit-on, l'expression singulière que donnent aux yeux de l'homme les horizons infinis contemplés longtemps.

Lalancette, père, cultivateur du trait, carré de St-Guillaume, constata bientôt qu'Onésime avait les travaux des champs en horreur. La charne lui répugnait. "Il fera son cours", dit le vieux Onésime n'ayant pas les travaux des champs devait être destiné à ceux de l'esprit. Tout cela pour le père Lalancette était clair, d'une clarté mathématique. Son cours terminait, Onésime s'occupait au sacerdoce. Et si par malheur cette vocation ne lui allait pas ? Eh bien ! l'étudierait la médecine, le notariat ou le droit. Il aurait droit à une place dans les professions libérales, — le droit à la chaire énarque.

Lalancette, tyrothèque sa terre du troisième rang et Onésime vint au Collège de S. — Il nous arriva par une belle après-midi de septembre, durant la récréation de quatre heures. Nous étions là, quelques centaines de gamins, gais, vivants, en train de manger, tout en jouant le croquet de païse, que Paillason, l'économe, nous distribuait à cette heure avec une prodigalité de Sardanapale.

"Regardez-moi donc cette bête", clama La Marmite, un élève de philosophie, habile dans l'art d'engloutir les plats de "chard", espèce de brouet à la spartiate qui fut les délices de quarante générations d'écoliers passés au Séminaire de S. — Regardez-moi donc cette bête", clama une seconde fois La Marmite.

Cette bête, c'était celle d'Onésime. Sur le perron aux larges marches de pierre, encore en partie recouverte de la mousse des vacances, il se tenait raide dans sa redingote de drap, aux nervures blanches, serrée aux hanches par la ceinture bleue, dont les basques tombaient en tablier sur ses pantalons d'étoffe du pays. L'œil effaré, les bras ballants, il contemplait avec épouvante presque cette immense tour de récréation, au sable fin, scintillant au soleil, où dans des ondulations d'or, des écoliers de tout âge, criaient, couraient, culbutaient, se bousculaient avec un bruit assourdissant de fourmillière géante.

"Ton nom ?" fit la Marmite avec autorité.

"Ze m'appelle Onésime ! répondit le nouveau en éblouissant.

"Zissime !" vociféra la Marmite, voilà Zissime ! Venez donc voir Zissime !

Onésime devint cramoisi. Des groupes s'approchaient, curieux. Il lui semblait que ses pieds s'enfonçaient dans la dure pierre du perron subitement devenu glaise.

"Et ton père ?" continua la Marmite.

"Il s'appelle Lalancette".

"La-lan-cette !" s'exclamèrent en chœur les nouveaux venus, comme s'il eût été impossible qu'un être humain put porter un tel nom. "Il s'appelle Lalancette ! Zissime Lalancette ! En voilà un nom !

"J'viens de Saint-Denis", ajouta Onésime, comme s'il se pensait tenu de donner tous les renseignements sur son origine.

Ce fut superbe. Des marches du perron jusqu'au jeu de paume, jusqu'au gymnase, jusque dans les sombres allées du parterre où, sous les grands pins, les professeurs lisaient leur bréviaire, ces mots : "Zissime Lalancette de St-Denis", éclatèrent dans toutes les bouches, ironiques, ridicules, stupides.

"A-t-il l'air fou un peu ?" observa la Marmite, tout fier de sa découverte. Et en effet, devant l'enthousiasme hostile de cette foule qui riait aux éclats, le pauvre Zissime, l'œil hagard, sous ses casques de travers, chance-lant, sur ses jambes arquées, n'avait pas, dans son attitude hésitante et craintive, l'air précisément fin.

Il fut accueilli par des lazzi, des rires, des sarcasmes, comme il convenait de la part de braves écoliers que nous étions, mais qui devenaient plus tard l'élite de la société.

"Ce nez ! c'est guère ! Ces oreilles en cornet ! Zissime ! Zim-bom-bom ! une bordée !

Il en fut sur le coup plus surpris que chagrin. Il ignorait sa laideur et se trouvait fier de drôle à ce nom d'Onésime que sa mère, elle aussi, avait en "Zissime" lorsqu'elle l'embrassait, le soir, au retour des champs. On remarqua cependant que le soir, Zissime, en descendant son lit, paraissait abasourdi et las, comme s'il eût péché à la charogne d'un couchant à l'autre, et qu'il s'y affaissa pesamment avec des sanglots.

Ce fut son entrée. Il connut à peine les taloches, les horions, les coups de pied que les "grands", nous administrèrent, à nous les "petits", avec tant de générosité, à Dieu et tant d'art ! Les torts étaient égaux. Zissime avait le poing bien équarri, les bras puissants, les reins solides. Au bout de quelques jours, il se mit à taper sur ses agresseurs avec une fureur si en diable que l'on en eut vent de sa part, s'exposant l'épiderme. L'impression première resta cependant. Le prénom amputé, défiguré, absorba le nom la famille. Onésime devint pour tous "Zissime".

PAUL GAUDRY.

(A suivre)

Madame à la nouvelle bonne qu'elle vient d'engager :

—Nous prenons notre premier déjeuner le matin à huit heures.

—Bien, madame ; mais si je ne suis pas descendue à l'heure, ne m'attendez pas pour commencer.

NOS RICHESSES FORESTIERES

Nous ne pouvons pas rester stationnaires tandis que tous les peuples s'acheminent sur la route du progrès ! Nous ne pouvons pas rester indifférents pendant que nos puissants voisins gravissent les sommets de la prospérité !

Nous avons le même territoire, les mêmes ressources qu'eux ; il faut que nous sachions les utiliser pleinement, faire chez nous, sur le sol de notre patrie, ce que nous avons besoin de. Nos ressources ne peuvent pas être sacrifiées plus longtemps. Je pourrais donner des exemples à l'infini : permettez-moi seulement d'en mentionner un ou deux en passant. L'un a rapport à nos immenses richesses forestières, ce que nous avons peut-être de plus précieux dans la province de Québec. Nous avons chez nous assez de bois de pulpe pour subvenir aux besoins de l'Amérique pendant des siècles. Aux Etats-Unis, au contraire, le bois de pulpe ne pour-rait suffire à la demande que pendant un temps relativement court. Une corde de notre bois de pulpe vaut, disons \$3.50. Cette corde de bois est exportée aux Etats-Unis, et tout ce que nous en retirons, c'est cette somme de \$3.50, plus le droit minime que le gouvernement perçoit sur la coupe.

Pour convertir cette corde en pulpe ordinaire, il faut dépenser au moins \$7, en matériaux et main d'œuvre. Nous avons chez nous et les matériaux et les ouvriers, mais les Américains emportent les matériaux chez eux et leurs ouvriers seuls en profitent. Ils ont pris notre bois, ils l'apportent à leurs ouvriers pour le travailler. Si de cette corde de bois on veut fabriquer de la pulpe chimique ou de la sulfite, ce n'est pas \$7, mais \$15 qu'il faut déboursier en matériaux et main d'œuvre. Nous pouvons fournir tout cela, sauf le souffre, mais ce sont les ouvriers et les industriels américains qui en profitent. La corde de bois manufacturée en papier ne vaut plus \$3.50, mais bien \$40, c'est-à-dire que notre part est de \$3.50, celle des Américains \$36.50.

Plus d'un million de cordes de bois prennent le chemin de notre frontière annuellement, représentant une valeur de 3 à 4 millions de dollars. Si la fabrication en papier se faisait ici, il en résulterait une dépense d'environ 30 millions de dollars en travail et en matériaux, sans tenir compte du coût de l'installation des moulins, des machines, l'achat des pouvoirs d'eau, des limites, etc., qui représentent un capital énorme placé chez nous. Le même où ce capital ferait tant de bien.

Malheureusement, comment font nos amis, les Américains ? Voici de quelle façon ils s'y prennent : ils imposent, par leur tarif, un droit de \$1.67 par tonne sur la pulpe ordinaire, et un droit de \$3.33 sur la pulpe chimique en sulfite. Quant au papier, ils le frappent d'un droit prohibitif, de sorte que nous ne pouvons pas leur vendre de papier.

Le Congrès de l'Humanité s'intéresse tout particulièrement au sort des individus. S'il ne peut marier les gens, il "constate" du moins des "couples de l'humanité". C'est toujours cela.

Dernièrement, un jeune homme aimait une jeune fille. Il n'y a rien de plus gracieux. Les parents de la jeune fille consentaient au mariage ; mais la mère du jeune homme s'y opposait. Et comme cet adieu était à son point d'âge des sommations légales, le mariage était, pour le moment du moins, impossible. Alors, ce jeune homme et cette jeune fille qui s'aimaient se sont présentés au "Congrès de l'Humanité", une "démarche", "solennelle", qui les a tirés d'embarras.

La cérémonie a été fort belle.

Le jeune fille tenait à la main un bouquet. Le "secrétaire à vie" du Congrès fit une allocution ; puis, élevant ces deux jeunes gens à la dignité de couple de l'humanité, il leur fit cadeau d'un insigne et d'un diplôme en parchemin, cet adieu était définitif.

Une féministe ardente et célèbre, adressa au nouveau couple un speech bien senti où elle traça dans une belle manière les vices masculins ; elle conclut : "Ah ! les hommes, ils me font en sulfite. Souhaitons qu'elle n'ait point été assez persuasive pour ne pas frayer la jeune accomplie de l'humanité."

Le Congrès de l'Humanité s'intéresse tout particulièrement au sort des individus. S'il ne peut marier les gens, il "constate" du moins des "couples de l'humanité". C'est toujours cela.

Dernièrement, un jeune homme aimait une jeune fille. Il n'y a rien de plus gracieux. Les parents de la jeune fille consentaient au mariage ; mais la mère du jeune homme s'y opposait. Et comme cet adieu était à son point d'âge des sommations légales, le mariage était, pour le moment du moins, impossible. Alors, ce jeune homme et cette jeune fille qui s'aimaient se sont présentés au "Congrès de l'Humanité", une "démarche", "solennelle", qui les a tirés d'embarras.

La cérémonie a été fort belle.

Le jeune fille tenait à la main un bouquet. Le "secrétaire à vie" du Congrès fit une allocution ; puis, élevant ces deux jeunes gens à la dignité de couple de l'humanité, il leur fit cadeau d'un insigne et d'un diplôme en parchemin, cet adieu était définitif.

Une féministe ardente et célèbre, adressa au nouveau couple un speech bien senti où elle traça dans une belle manière les vices masculins ; elle conclut : "Ah ! les hommes, ils me font en sulfite. Souhaitons qu'elle n'ait point été assez persuasive pour ne pas frayer la jeune accomplie de l'humanité."

Le Congrès de l'Humanité s'intéresse tout particulièrement au sort des individus. S'il ne peut marier les gens, il "constate" du moins des "couples de l'humanité". C'est toujours cela.

Dernièrement, un jeune homme aimait une jeune fille. Il n'y a rien de plus gracieux. Les parents de la jeune fille consentaient au mariage ; mais la mère du jeune homme s'y opposait. Et comme cet adieu était à son point d'âge des sommations légales, le mariage était, pour le moment du moins, impossible. Alors, ce jeune homme et cette jeune fille qui s'aimaient se sont présentés au "Congrès de l'Humanité", une "démarche", "solennelle", qui les a tirés d'embarras.

La cérémonie a été fort belle.

Le jeune fille tenait à la main un bouquet. Le "secrétaire à vie" du Congrès fit une allocution ; puis, élevant ces deux jeunes gens à la dignité de couple de l'humanité, il leur fit cadeau d'un insigne et d'un diplôme en parchemin, cet adieu était définitif.

Une féministe ardente et célèbre, adressa au nouveau couple un speech bien senti où elle traça dans une belle manière les vices masculins ; elle conclut : "Ah ! les hommes, ils me font en sulfite. Souhaitons qu'elle n'ait point été assez persuasive pour ne pas frayer la jeune accomplie de l'humanité."

Le Congrès de l'Humanité s'intéresse tout particulièrement au sort des individus. S'il ne peut marier les gens, il "constate" du moins des "couples de l'humanité". C'est toujours cela.

Dernièrement, un jeune homme aimait une jeune fille. Il n'y a rien de plus gracieux. Les parents de la jeune fille consentaient au mariage ; mais la mère du jeune homme s'y opposait. Et comme cet adieu était à son point d'âge des sommations légales, le mariage était, pour le moment du moins, impossible. Alors, ce jeune homme et cette jeune fille qui s'aimaient se sont présentés au "Congrès de l'Humanité", une "démarche", "solennelle", qui les a tirés d'embarras.

La cérémonie a été fort belle.

Le jeune fille tenait à la main un bouquet. Le "secrétaire à vie" du Congrès fit une allocution ; puis, élevant ces deux jeunes gens à la dignité de couple de l'humanité, il leur fit cadeau d'un insigne et d'un diplôme en parchemin, cet adieu était définitif.

Une féministe ardente et célèbre, adressa au nouveau couple un speech bien senti où elle traça dans une belle manière les vices masculins ; elle conclut : "Ah ! les hommes, ils me font en sulfite. Souhaitons qu'elle n'ait point été assez persuasive pour ne pas frayer la jeune accomplie de l'humanité."

Le Congrès de l'Humanité s'intéresse tout particulièrement au sort des individus. S'il ne peut marier les gens, il "constate" du moins des "couples de l'humanité". C'est toujours cela.

Dernièrement, un jeune homme aimait une jeune fille. Il n'y a rien de plus gracieux. Les parents de la jeune fille consentaient au mariage ; mais la mère du jeune homme s'y opposait. Et comme cet adieu était à son point d'âge des sommations légales, le mariage était, pour le moment du moins, impossible. Alors, ce jeune homme et cette jeune fille qui s'aimaient se sont présentés au "Congrès de l'Humanité", une "démarche", "solennelle", qui les a tirés d'embarras.

La cérémonie a été fort belle.

Le jeune fille tenait à la main un bouquet. Le "secrétaire à vie" du Congrès fit une allocution ; puis, élevant ces deux jeunes gens à la dignité de couple de l'humanité, il leur fit cadeau d'un insigne et d'un diplôme en parchemin, cet adieu était définitif.

Une féministe ardente et célèbre, adressa au nouveau couple un speech bien senti où elle traça dans une belle manière les vices masculins ; elle conclut : "Ah ! les hommes, ils me font en sulfite. Souhaitons qu'elle n'ait point été assez persuasive pour ne pas frayer la jeune accomplie de l'humanité."

Le Congrès de l'Humanité s'intéresse tout particulièrement au sort des individus. S'il ne peut marier les gens, il "constate" du moins des "couples de l'humanité". C'est toujours cela.

Dernièrement, un jeune homme aimait une jeune fille. Il n'y a rien de plus gracieux. Les parents de la jeune fille consentaient au mariage ; mais la mère du jeune homme s'y opposait. Et comme cet adieu était à son point d'âge des sommations légales, le mariage était, pour le moment du moins, impossible. Alors, ce jeune homme et cette jeune fille qui s'aimaient se sont présentés au "Congrès de l'Humanité", une "démarche", "solennelle", qui les a tirés d'embarras.

La cérémonie a été fort belle.

Le jeune fille tenait à la main un bouquet. Le "secrétaire à vie" du Congrès fit une allocution ; puis, élevant ces deux jeunes gens à la dignité de couple de l'humanité, il leur fit cadeau d'un insigne et d'un diplôme en parchemin, cet adieu était définitif.

Une féministe ardente et célèbre, adressa au nouveau couple un speech bien senti où elle traça dans une belle manière les vices masculins ; elle conclut : "Ah ! les hommes, ils me font en sulfite. Souhaitons qu'elle n'ait point été assez persuasive pour ne pas frayer la jeune accomplie de l'humanité."

Le Congrès de l'Humanité s'intéresse tout particulièrement au sort des individus. S'il ne peut marier les gens, il "constate" du moins des "couples de l'humanité". C'est toujours cela.

Dernièrement, un jeune homme aimait une jeune fille. Il n'y a rien de plus gracieux. Les parents de la jeune fille consentaient au mariage ; mais la mère du jeune homme s'y opposait. Et comme cet adieu était à son point d'âge des sommations légales, le mariage était, pour le moment du moins, impossible. Alors, ce jeune homme et cette jeune fille qui s'aimaient se sont présentés au "Congrès de l'Humanité", une "démarche", "solennelle", qui les a tirés d'embarras.

La cérémonie a été fort belle.

LE RAPPEL

Ainsi grâce à l'indifférence de nos gouvernants, nos voisins se procurent ici à vil prix notre bois de pulpe, leur matière première. Quant à la pulpe, les droits qu'ils imposent nous rendent très difficile l'accès à leur marché, et pour ce qui est du papier, il n'y a pas, pour nous de compétition possible avec eux.

(Discours de M. F. D. Monk, 29 janvier 1903.)

SOTTISES HUMANITAIRES

Les réveries humanitaires occupent aujourd'hui les cerveaux sous les formes les plus bizarres et les plus inattendues. Un grand nombre d'esprits généreux, mais facilement illusionnés, se préoccupent des moyens par lesquels l'humanité aurait quelque chance de devenir enfin "solidaire, fraternelle dans tous ses membres. Une des plus ridicules tentatives de ce genre est bien celle qui fut connue sous le nom de "Congrès de l'Humanité" une, éternelle, indivisible", qui tint ses séances à l'Hôtel des Sociétés Savantes, à Paris.

Le "Congrès Suprême" de ce Congrès, est formé de cinq ou six vieillards à cheveux blancs qui siègent en habit et en cravate blanche, et de quelques dames à l'allure mystique. Ces respectables personnes rêvent, entre autres choses, de créer un Sénat mondial dans le sein duquel seraient choisis les membres d'un ministère de l'humanité. Ce ministère aurait pour but d'assurer à chaque être humain de quoi manger, de quoi se vêtir et un endroit pour se loger.

Le "secrétaire à vie" du Congrès s'est demandé, en présentant ce projet, pourquoi on n'avait pas eu plus tôt l'idée de cette création géniale. "Si on avait commencé par là, depuis l'origine du monde, disaient-ils, on n'aurait pas eu à fonder nos ministères de la guerre..."

Le Congrès de l'Humanité s'intéresse tout particulièrement au sort des individus. S'il ne peut marier les gens, il "constate" du moins des "couples de l'humanité". C'est toujours cela.

Dernièrement, un jeune homme aimait une jeune fille. Il n'y a rien de plus gracieux. Les parents de la jeune fille consentaient au mariage ; mais la mère du jeune homme s'y opposait. Et comme cet adieu était à son point d'âge des sommations légales, le mariage était, pour le moment du moins, impossible. Alors, ce jeune homme et cette jeune fille qui s'aimaient se sont présentés au "Congrès de l'Humanité", une "démarche", "solennelle", qui les a tirés d'embarras.

La cérémonie a été fort belle.

Le jeune fille tenait à la main un bouquet. Le "secrétaire à vie" du Congrès fit une allocution ; puis, élevant ces deux jeunes gens à la dignité de couple de l'humanité, il leur fit cadeau d'un insigne et d'un diplôme en parchemin, cet adieu était définitif.

Une féministe ardente et célèbre, adressa au nouveau couple un speech bien senti où elle traça dans une belle manière les vices masculins ; elle conclut : "Ah ! les hommes, ils me font en sulfite. Souhaitons qu'elle n'ait point été assez persuasive pour ne pas frayer la jeune accomplie de l'humanité."

Le Congrès de l'Humanité s'intéresse tout particulièrement au sort des individus. S'il ne peut marier les gens, il "constate" du moins des "couples de l'humanité". C'est toujours cela.

Dernièrement, un jeune homme aimait une jeune fille. Il n'y a rien de plus gracieux. Les parents de la jeune fille consentaient au mariage ; mais la mère du jeune homme s'y opposait. Et comme cet adieu était à son point d'âge des sommations légales, le mariage était, pour le moment du moins, impossible. Alors, ce jeune homme et cette jeune fille qui s'aimaient se sont présentés au "Congrès de l'Humanité", une "démarche", "solennelle", qui les a tirés d'embarras.

La cérémonie a été fort belle.

Le jeune fille tenait à la main un bouquet. Le "secrétaire à vie" du Congrès fit une allocution ; puis, élevant ces deux jeunes gens à la dignité de couple de l'humanité, il leur fit cadeau d'un insigne et d'un diplôme en parchemin, cet adieu était définitif.

Une féministe ardente et célèbre, adressa au nouveau couple un speech bien senti où elle traça dans une belle manière les vices masculins ; elle conclut : "Ah ! les hommes, ils me font en sulfite. Souhaitons qu'elle n'ait point été assez persuasive pour ne pas frayer la jeune accomplie de l'humanité."

Le Congrès de l'Humanité s'intéresse tout particulièrement au sort des individus. S'il ne peut marier les gens, il "constate" du moins des "couples de l'humanité". C'est toujours cela.

Dernièrement, un jeune homme aimait une jeune fille. Il n'y a rien de plus gracieux. Les parents de la jeune fille consentaient au mariage ; mais la mère du jeune homme s'y opposait. Et comme cet adieu était à son point d'âge des sommations légales, le mariage était, pour le moment du moins, impossible. Alors, ce jeune homme et cette jeune fille qui s'aimaient se sont présentés au "Congrès de l'Humanité", une "démarche", "solennelle", qui les a tirés d'embarras.

La cérémonie a été fort belle.

Le jeune fille tenait à la main un bouquet. Le "secrétaire à vie" du Congrès fit une allocution ; puis, élevant ces deux jeunes gens à la dignité de couple de l'humanité, il leur fit cadeau d'un insigne et d'un diplôme en parchemin, cet adieu était définitif.

Une féministe ardente et célèbre, adressa au nouveau couple un speech bien senti où elle traça dans une belle manière les vices masculins ; elle conclut : "Ah ! les hommes, ils me font en sulfite. Souhaitons qu'elle n'ait point été assez persuasive pour ne pas frayer la jeune accomplie de l'humanité."

Le Congrès de l'Humanité s'intéresse tout particulièrement au sort des individus. S'il ne peut marier les gens, il "constate" du moins des "couples de l'humanité". C'est toujours cela.

Dernièrement, un jeune homme aimait une jeune fille. Il n'y a rien de plus gracieux. Les parents de la jeune fille consentaient au mariage ; mais la mère du jeune homme s'y opposait. Et comme cet adieu était à son point d'âge des sommations légales, le mariage était, pour le moment du moins, impossible. Alors, ce jeune homme et cette jeune fille qui s'aimaient se sont présentés au "Congrès de l'Humanité", une "démarche", "solennelle", qui les a tirés d'embarras.

La cérémonie a été fort belle.

Le jeune fille tenait à la main un bouquet. Le "secrétaire à vie" du Congrès fit une allocution ; puis, élevant ces deux jeunes gens à la dignité de couple de l'humanité, il leur fit cadeau d'un insigne et d'un diplôme en parchemin, cet adieu était définitif.

Une féministe ardente et célèbre, adressa au nouveau couple un speech bien senti où elle traça dans une belle manière les vices masculins ; elle conclut : "Ah ! les hommes, ils me font en sulfite. Souhaitons qu'elle n'ait point été assez persuasive pour ne pas frayer la jeune accomplie de l'humanité."

Le Congrès de l'Humanité s'intéresse tout particulièrement au sort des individus. S'il ne peut marier les gens, il "constate" du moins des "couples de l'humanité". C'est toujours cela.

Ohé ! le nouveau journal

On demande des nouvelles du nouveau journal libéral, le "Canada". Évidemment, il s'obstine à ne pas paraître, et craint d'affronter la lumière. Nous nous perdons en conjectures sur les causes de cette timidité vraiment excessive. Serait-ce l'hésitation d'une conscience scrupuleuse ou l'effet d'une faiblesse native de constitution ?

Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas encore, et les libéraux, impatients de se saturer d'un libéralisme sans mélange, ne savent plus qu'en penser. Devront-ils se résigner à voir leurs douces illusions si prématurément fanées, et ne verront-ils pas le "Canada" rougir au moins un seul jour ? L'espoir, cependant, à la croire, car on s'est lassé d'attendre.

Belle Philis, on désespère
Alors qu'on espère toujours.

Pour nous, l'impénitence ne nous tourmente pas outre mesure et nous attendons placidement la fin des angoisses rapprochées de ce long anachronisme, le plus pénible peut-être qu'ait vu l'histoire du journalisme canadien. Le peuple canadien peut fort bien se passer du nouveau journal, et sans lui, il ne s'en trouvera même que mieux.

Mais nous comprenons la grande misère qui afflige ces pauvres libéraux en mal de journalisme. Pas plus que des élections, un journal ne se fait avec des prières, il faut ce vil métal si nécessaire à toutes les besognes.

Or les gros entrepreneurs et les politiciens enriés, ont, paraît-il, solidement cousu leurs goussets avec du fil de fer et il n'a pas été possible d'en tirer quelque chose. Tout le monde se fait tirer l'oreille, et c'est à qui ne commencera pas. L'anxiété est peinte sur toutes les figures, et il se fait des prodiges d'habileté pour éviter et dépester les souscripteurs. L'entreprise ne paraît pas assez sûre par le temps qui court.

Peut-être serait-on encore arrivé à quelque chose si, suivant leur constante habitude, les libéraux ne perdaient pas tout leur temps à se prendre aux cheveux et à s'entre-mordre. Jamais l'adage pessimiste : homo homini lupus, n'a trouvé une application plus complète que dans le parti libéral actuel.

Le sénateur Béique ne quitte pas l'hon. M. Préfontaine d'une semelle, et s'ingénie à briser toutes ses combinaisons ambiguës, et "vice-versa".

Tel autre ne versera rien si M. un tel a quelque chose à faire au journal, etc., etc.

Et surtout, chacun n'entend sous-entendre qu'en échange d'une bonne et due considération. Chacun demande partout des places pour sa souscription, qui un siège de sénateur, qui un siège de juge, selon le montant.

Ce serait amusant, si ce n'était déjà désolant. Mais avec tout cela, on comprend pourquoi le Canada tarde tant à réjouir les cœurs libéraux par sa joyeuse apparition. Les organisateurs en ont encore pour de longs mois avant de se dépêtrer de ce maudit guépier.

COMPTES FANTASTIQUES

Pour ceux qui en ont le loisir et le goût, il y a de petites excursions très intéressantes et même très réjouissantes à faire à travers les comptes publics. Ils y verraient avec quelle maestria nos servantes ministérielles font danser l'anse du panier.

Pour nous nous n'avons pu nous y attarder longtemps, mais nous avons eu le temps d'y voir que ces excellents Doukhobors, chers à M. Sifton, et à M. Préfontaine, ont coûté au pays, en frais de déplacement, de nettoyage et autres, la bagatelle d'un demi-million.

Nous y avons vu que \$150,000 avaient été affectés, dans l'exercice de 1902 à l'achat de fusils. Et ceci nous a rappelé les récriminations violentes dont les libéraux avaient salué en 1896 un semblable achat de fusils.

"Nous sommes en paix, disaient-ils alors, et ces armes sont inutiles."

Sommes-nous donc en guerre aujourd'hui? Les fusils de 1896 ont du moins servi aux soldats canadiens que le gouvernement libéral a envoyés au secours de l'Angleterre dans le Sud-Africain.

Enfin, nous avons vu qu'en 1901, un crédit de \$120,000 a été voté pour recevoir dignement leurs Altesse Royales, le duc et la duchesse d'York. Mais cela ne suffit pas, et dans l'exercice suivant, l'on a dû voter, pour la même fin, un montant additionnel de \$255,000.00. C'est qu'on avait fait les choses royalement, c'est le cas de le dire.

Nous n'en fournissons qu'un exemple. On avait, pour la circonstance, couvert les édifices du Parlement à Ottawa, de 5,000 lampes électriques qui brûlaient au prix modique de \$4.00 par lampe, pour chaque soir.

Qu'on nous permette, après cela, de tirer l'échelle.

Electeurs de Terrebonne et des Deux Montagnes soyez des hommes libres, indépendants.

Ne vous laissez pas blaguer !

Ne vous vendez pas !

COMTE DE TERREBONNE

CORRUPTION OU VERTE

Un inconnu, (on ignore qui ?) s'est permis de vouloir acheter en bloc les électeurs des paroisses de New-Glasgow et de Ste-Sophie, dans le comté de Terrebonne, au profit du candidat libéral.

Les citoyens de ces deux paroisses ont émis, il y a plusieurs années, des déclarations au montant de \$6,000 pour avoir un chemin de fer. Lors de l'élection provinciale de 1900, M. Jean Préfontaine, l'un des candidats dans Terrebonne, promit solennellement à ces électeurs de faire payer ces dépenses par le gouvernement provincial à sa première session, s'il était élu, et s'engageait sur l'honneur (sic) à démissionner en cas de refus du gouvernement.

La première session a eu lieu, le gouvernement Parent n'a pas payé les dépenses et M. Jean Préfontaine n'a pas démissionné.

Craignant avec raison l'indignation des électeurs de New-Glasgow et de Ste-Sophie, un résolu d'en atténuer l'effet sur la votation qui aura lieu dans Terrebonne, le 24 février courant.

Le secrétaire de ces deux paroisses avait reçu des deux conseils l'ordre de prélever le montant annuel destiné à rencontrer les dépenses soit \$100 pour Ste-Sophie et \$80 pour New-Glasgow.

Or, une nuit, un inconnu, sans doute l'un des écrivains de M. Brunet, engagé d'office pour Terrebonne, s'est présenté à la demeure du dit secrétaire (un bon libéral) et à la faveur des ténèbres vint entre les mains de ce dernier la somme de \$240 destinée aux dépenses; avec défense de divulguer le nom du généreux et intéressé visiteur.

Le dimanche suivant, sans en parler aux conseillers du dit relève, le brave secrétaire, dans un but facile à comprendre, annonce à la porte de l'église l'heureuse nouvelle.

D'où vient cet argent? Qui l'a payé? Nul ne le sait, hélas !

Mais tous déclarent ouvertement que c'est un acte de corruption qui peut conduire son auteur en bon endroit.

CYNIQUES AVEUX

À l'assemblée contradictoire tenue à Saint-Eustache, lundi, le 9 février, il a été fait par certains orateurs libéraux des déclarations importantes que nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs, à titre de document.

M. Gauthier, avocat de St-Lin et ancien député libéral, a d'abord prononcé les paroles suivantes :

"Les libéraux ne sont pas comme les conservateurs, ils ne parlent pas toujours de religion, de confession et d'absolution. Quant à la question des écoles, elle est réglée. Elle n'est pas réglée dans le sens de la loi de 1870, mais elle est réglée, qu'on en dise ce qu'on veut."

"Au-dessus de Mgr Bruchési, il y a le Pape et son délégué qui, eux, n'ont pas déclaré que la question n'était pas réglée. Nous ne sommes pas plus catholiques que le Pape."

Cet aveu est significatif, et sous sa forme assez peu courtoise l'on reconnaît bien le fonds malsain du vœu libéral d'antan.

Mais nous avons à enregistrer d'autres paroles rendues plus graves encore par la haute position qu'occupe à tort ou à raison, leur auteur, l'hon. M. Préfontaine. Après avoir fait un éloge ému des Doukhobors et manifesté une peur exagérée de "se brûler les doigts" au feu du tarif, le nouveau ministre de la Marine, a abordé la question des écoles.

"La question des écoles est réglée au point de vue politique", a-t-il dit.

"Aucun des deux partis ne veut y toucher. Donc elle est réglée. Les catholiques du Manitoba n'ont pas obtenu tous leurs droits, mais ils sont satisfaits. Au point de vue des évêques, elle n'est pas réglée, mais au point de vue de la politique elle est réglée."

Le raisonnement est superbe d'inconscience ou d'impudence. Pour les libéraux, la question est à la fois réglée et non réglée. Ou ils se moquent des gens ou ils manquent totalement du sens de la justice. Les catholiques sont sacrifiés de gaieté de cœur et on ne rougit pas de l'avouer. Manifestement, M. Préfontaine a une sympathie plus vive pour ces bons Doukhobors que pour ses compatriotes manitobains.

Les deux partis se refusent à révéler cette question, a dit M. Préfontaine.

Nous ne savons vraiment si le nous sera possible un jour de le faire, mais ce sera la honte éternelle du parti libéral de l'histoire si la question des écoles est compromise à ce point.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Mademoiselle Lizzie St-Louis a l'honneur d'informer le public en général et ses clients en particulier, qu'elle a quitté définitivement, depuis le 20 janvier, le magasin 1712 rue Ste-Catherine, le lieu où elle faisait partie. Elle ouvrira ce même magasin 1712 rue Ste-Catherine, le lieu où elle faisait partie. Elle ouvrira ce même magasin 1712 rue Ste-Catherine, le lieu où elle faisait partie.

Mlle St-Louis partira sous peu pour l'Europe pour affaires commerciales concernant sa maison.

—M. Alphonse Paté, d'Ottawa, est en cette ville et est descendu au Kien-desu.

EDUCATION LAIQUE

Voici comment le "Gil Blas", un journal qui n'est pourtant pas prude, se scandalise lui-même d'une petite débauche scolaire officiellement organisée. Les membres de la Ligue de l'Enseignement n'ont pas besoin qu'on leur dégage la moralité de ce récit. Ils verront aisément quelles belles générations l'éducation laïque prépare à la France. Mais voici le récit du "Gil Blas" :

"Vers 10 heures du matin, quatre grands chars à bancs, contenant chacun une trentaine d'enfants, garçons de 7 à 11 ans, étaient arrivés devant un établissement de boissons de la Porte-Maillet. Les enfants, très heureux de la perspective d'une pittoresque et réconfortante excursion, chantaient, à la porte du café, la "Marseillaise", dont les couplets étaient coupés, de-ci, de-là, par quelques cris de : Vive la République !"

"À la terrasse, à certain nombre d'hommes à l'allure plutôt grave étaient assis, semblant obéir à la assignation donnée par un gros monsieur à la redingote ponctuée par le ruban académique. C'était l'administrateur de la caisse des écoles."

"Et les vermouths, les bocks, les verres de vin blanc de se succéder, tandis que le gros monsieur dictait ses instructions aux directeurs, professeurs et adjoints, assis à la même table."

"Quelques instants après, ce fut un bien autre spectacle."

"Trois grandes tapisseries bordées de fillettes, débalaient du haut de la chaise et vinrent stopper au même endroit."

"Les institutrices, adjointes, surveillantes, furent obligées de descendre, et les tournées succédèrent aux tournées pendant plus de trois quarts d'heure, pendant que le secrétaire du monsieur peignait inscrivait sur une liste le nombre de consommations absorbées, puis réglait au comptoir."

"Et tandis que s'opérait ce petit manège, les fillettes chantaient en chœur : "Encore un petit verre, de vin Pour se mettre en route, Encore un petit verre de vin Pour se mettre en route."

Voilà des fillettes qui promettent, et qui, selon le mot d'un spirituel prêtre, arriveront plus tôt à la licence qu'un bachelard."

M. MONET, M. P.

M. Dominique Monet, député de Laprairie-Napierville, a reçu une bonne leçon de politesse à Oka. Pour pouvoir insulter ses adversaires, — car c'est son fort, — il a inventé que M. Sauvé avait dit d'une révolante évêché pour M. Ethier, candidat libéral, à Deux-Montagnes. Et M. Monet a voulu détruire par des insultes, dites dans un langage grotesque, l'excellent effet du discours de M. Sauvé.

M. Sauvé lui a alors fait remarquer qu'il avait insulté, en 1896, Nos Seigneurs Lafleche et Langevin et que pour ces injures, il avait été battu dans sa paroisse natale, en 1900.

A lors, les électeurs ont vite empêché M. Monet de parler, en lui disant : "Monsieur, s'il vous plaît, ou taisez-vous ! Pas besoin d'étranger comme vous dans le comté, etc." M. Monet s'est de suite excusé et a parlé poliment, de la question des écoles. Sur ce dernier sujet, il a fait l'éloge d'un article des "Débats" traitant cette grande question. M. Monet n'a pu empêcher de s'unir aux "Débats" pour insulter Mgr Bruchési.

Et il a fini par cette parole : "Messieurs, vous admettez que je finisse plus poliment que lui, comment, plus poliment ? Non, mais plus habilement."

Pauvre M. Monet ! Pourquoi employez-vous vos grands talents à une aussi vaine besogne ?

M. Monet n'est pas retourné dans le comté des Deux-Montagnes.

Sur invitation de M. Ethier, M. Sauvé était à St-Placide, le lendemain. Mais, M. Ethier n'a pas adressé un mot de réplique à M. Sauvé, et M. Monet n'y était pas.

Le vol du dossier à Deux-Montagnes est l'un des crimes politiques des plus atroces. Il est connu dans tout le pays.

BELLE FETE A MARIEVILLE

Mardi, le 11 février dernier, le Petit Séminaire de Ste-Marie-Montréal était en liesse. Il célébrait la fête de son vénéré supérieur, M. l'abbé J. A. Lemieux.

Il y eut tout le jour une grande affluente d'anciens élèves, prêtres et laïques. Tous ont passé une joyeuse journée dans les murs retrouvés de leur Alma Mater.

Mgr Doellies, évêque de St-Hyacinthe, avait tenu à honorer de sa présence cette fête d'un de ses prêtres les plus distingués.

L'hon. L. P. Brodeur était aussi présent ainsi que M. Girard, M. P.

Le petit Séminaire de Ste-Marie-Montréal, qui a déjà fourni à notre province tant d'hommes distingués, prend une place de plus en plus importante parmi nos maisons d'éducation, et nous saisissons cette occasion de rendre un hommage mérité au zèle et aux travaux de ceux qui le dirigent dans le sens d'un progrès constant et rapide.

DICTIONNAIRE ESPERANTO

La Société Espérantiste de Montréal qui compte des adeptes de plus en plus nombreux et dont l'ardent prosélytisme mérite l'admiration de tous, a commencé la publication d'une série d'ouvrages à l'usage des élèves Espérantistes.

Le premier volume de la série vient de paraître. C'est un dictionnaire Espéranto-français, précédé d'un résumé des règles de la grammaire.

Cet ouvrage est indispensable à ceux qui désirent s'instruire aux beautés de cette langue vraiment extraordinaire qui est l'Espéranto. On peut se le procurer chez Beauchemin et Fils, au prix très modique de 10 cent.

LA GREVE DES TAILLEURS DE GRANIT

CORRESPONDANCE

Montréal, 14 février 1903.
Monsieur le Rédacteur,

Nous vous prions de publier ces quelques rectifications à propos d'une certaine rumeur qui a circulé dans des journaux mal informés.

La grève des Tailleurs de Granit n'a pas éclaté parce que M. Reid a renvoyé trois de ses employés, mais parce qu'il a refusé de reconnaître l'Union.

Les membres se sont rassemblés vendredi soir et ont reçu l'assurance qu'ils auraient l'appui de tous les corps de métier de Montréal.

Des correspondances ont été adressées aux journaux dans toutes les parties des États-Unis dans toutes les parties de la grève des tailleurs de granit et empêcher les membres de venir ici. Nous avons d'ailleurs reçu une copie de la lettre du secrétaire des États-Unis par laquelle il nous promet son concours.

M. Robert Reid publiera dans les journaux que l'Union ne l'a pas prévenu et qu'il n'a jamais été averti que l'on quitterait l'ouvrage. C'est tout le contraire et nous pourrions le prouver.

Notre confrère, M. Lepage a vu à l'assemblée certains rapports de journaux qui ont été discutés par notre confrère M. Gravel avec beaucoup d'éloquence et d'érudition. Les journaux n'ont pas annoncé au public qu'il se sera obligé d'attendre pour les commandes de M. Reid ne conclut aucun arrangement. M. Reid dit qu'il n'est pas prêt pour ses ordres; eh bien, nous sommes encore moins pressés que lui. Nous recevons de toute part des offres d'ouvrage et plusieurs des grévistes sont maintenant partis. Nous croyons qu'il vaut mieux pour M. Reid que l'Union continue un arrangement avec l'Union avant que les autres membres partent.

Veillez nous en croire.
Vos tout dévoués,
Les Membres du Comité.

FEU ANTOINE SEGUIN

M. Antoine Seguin mort par la main d'un criminel. Telle est l'horrible histoire que les journaux ont racontée nous apportant, hier, de la cause d'autant plus de pénibles émotions dans le district de Terrebonne, que M. Seguin y était très connu. Il a été plus de vingt ans prêtre du comté des Deux-Montagnes. Il a été candidat libéral en 1896, contre M. Benjamin Beauchamp, le candidat conservateur actuel.

M. Seguin était un bon citoyen qui laisse de nombreux amis.

Celui qui écrit ces lignes, a rencontré M. Seguin lundi dernier à l'assemblée de St-Eustache. Comme d'habitude, M. Seguin était d'excellente humeur. Il était bien loin de croire sa fin aussi proche.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures et demie a.m., à St-Eustache.

Nous offrons à la famille si éplorée nos plus sincères sympathies.

M. Seguin n'avait pourtant pas d'ennemis. Il ne partageait pas toujours la même opinion.

Comment ! Est-il vrai que pour un simple différend, pour la moindre difficulté, notre vie est maintenant en danger ? En sommes-nous rendus à cet état de barbarie ? Et c'est cela, le grand progrès moderne ! Le progrès des insensés !

Depuis 1897, il s'est passé d'étranges choses à Deux-Montagnes. On croira peut-être, à l'étranger que c'est un comté où demeure une population rurale, mais Deux-Montagnes est l'un des plus beaux comtés de la province de Québec. Sa population est intelligente, instruite. Sa classe agricole se distingue par son éducation, et ses excellentes méthodes de culture.

Le duel au pistolet suivit. Deux balles furent échangées sans résultat.

LA SIGNATURE DE J. P. MORGAN

New-York, 14. — Le montant des billets de banque de \$100,000,000 de J. Pierpont Morgan dépasse \$165,000. M. Morgan n'est pas partie dans l'affaire qui concerne seulement les banques qui ont accepté le papier et quelques-uns des amis des faussaires qui ont endossé les billets pour les rendre plus aisément négociables.

HOPITAL NOTRE-DAME

C'est cette semaine qu'aura lieu le grand festival organisé au profit du nouvel hôpital Notre-Dame que l'on songe à construire. Tout semble promettre un succès éclatant, succès financier et succès artistique.

Le festival durera cinq jours, les 17, 18, 19, 20 et 21 février. Plus de 800 figurants descendront à ces soirées un extraordinaire défilé. Il y aura des tableaux vivants, des chœurs nombreux, des danses, etc. Son Excellence le gouverneur-général et lady Minto ont accepté le patronage de l'œuvre.

Le festival aura lieu au Monument National. Le prix du billet est de \$1.00 pour siège réservé dans l'orchestre, le parterre ou la tribune, de 50 cent, pour admission générale dans le parterre, et de 25 cent, pour admission générale dans la galerie.

CERCLE VILLE-MARIE

À la demande d'un grand nombre de personnes qui désirent assister au grand festival de l'Hôpital Notre-Dame, la conférence de M. Tarte sur l'Instruction publique qui devait avoir lieu au Cercle Ville-Marie, le 19 février prochain, a été remise à un jour ultérieur, dont nous ferons connaître la date dans notre prochain numéro.

LA COMPAGNIE DE ST-SULPICE

La Compagnie de Saint-Sulpice commence à mettre à exécution son projet déjà vieux de restreindre son action à la seule paroisse Notre-Dame et aux Séminaires. Elle a déjà remis à Monseigneur l'Archevêque le chapelet de l'Hôtel-Dieu, dont M. l'abbé Lamarche est nommé titulaire.

L'Église St-Patrice passe elle-même sous le contrôle direct de l'Archevêque, mais quoique la chose soit décidée, elle ne sera pas mise à exécution avant un certain temps.

Dans un salon on revient sur le cas de l'individu qui tira, dernièrement des coups de revolver dans les couloirs du palais Bourbon.

Il y a là un manque de surveillance, dit quelqu'un : on devrait veiller à ce que les délinquants ne puissent entrer à la chambre.

—À ce compte-là, riposte une voix rose, le coup de député n'y entrerait jamais.

Le meurtrier de St-Eustache

On serait sur la piste

Le détective McCaskill poursuit activement ses recherches à la découverte du meurtrier d'Antoine Seguin de St-Eustache. Il s'est dirigé du côté de Terrebonne où il croit avoir trouvé une piste sûre.

L'auteur du meurtre affreux qui désole Saint-Eustache, serait paraît-il un jeune homme, autrefois condamné par sa malheureuse victime entre le juge de paix et qui avait juré d'en tirer vengeance. Il aurait menacé le vieillard, paraît-il à plusieurs reprises, et l'on a de bonnes raisons de croire que le personnage soupçonné était précisément absent de son village le jour du crime.

Le pays tout entier se demande si Deux-Montagnes va approuver l'épouvantable corruption qui a été pratiquée en 1900 et le vol du dossier.

L'ESCROQUERIE ARNOLD

St-Louis, Mo., 14. — L'enquête du grand jury sur les compagnies de placement au turf s'est continuée aujourd'hui. M. E. J. Arnold, un grand gérant n'en a pu trouver.

Washington, 14. — Le succursale locale de la boutique Arnold vient de fermer ses portes. Il y avait 107 deux cents souscripteurs, engagés pour des montants variant de 500 à \$500.

ENCORE L'EXPLOITATION DU TURF

New-York, 14. — Les détectives ont délogé aujourd'hui plusieurs boutiques "pour s'enrichir vite au moyen de paris sur le turf, entre autres celle de Crawford & Cie. Six personnes, trois hommes et trois femmes, intéressées en ce genre d'affaires, ont été pris au 115 Nassau.

On ne connaît pas encore le nom d'une femme qui a été arrêtée, hier, par la police, au cours d'une descente, sur inculpation de manœuvres frauduleuses, et mis sous caution à \$500.00 chacun. Il y aura probablement enquête par le grand jury fédéral.

DUEL ENRAGE

Paris, 14. — Max Régis, ex-maire d'Alger et agitateur anti-sémite, s'est battu en duel deux fois aujourd'hui, et il devra aller sur le terrain encore deux autres fois.

Le premier duel était au sabre contre M. La Baderne, à la suite d'une querelle privée. Dans la seconde rencontre occasionnée par des critiques de presse, M. Max Régis a échangé des coups de pistolet avec M. Jacques Landeau. Les deux combattants ont eu lieu dans un faubourg de Paris, sous les yeux d'une nombreuse assistance où il y avait même des femmes.

Avant d'engager le fer, M. Max Régis insulta et défia son premier adversaire. Ce dernier fut légèrement blessé au bras droit à la troisième reprise, et le combat cessa. M. Régis qui nomma ses seconds pour une seconde rencontre et déclara son intention de tuer son adversaire. Régis défia aussi le maître de cérémonie, qui protestait contre ses manières outrageantes sur le terrain, mais des amis intervinrent et opérèrent une réconciliation.

Le duel au pistolet suivit. Deux balles furent échangées sans résultat.

LA SIGNATURE DE J. P. MORGAN

New-York, 14. — Le montant des billets de banque de \$100,000,000 de J. Pierpont Morgan dépasse \$165,000. M. Morgan n'est pas partie dans l'affaire qui concerne seulement les banques qui ont accepté le papier et quelques-uns des amis des faussaires qui ont endossé les billets pour les rendre plus aisément négociables.

HOPITAL NOTRE-DAME

C'est cette semaine qu'aura lieu le grand festival organisé au profit du nouvel hôpital Notre-Dame que l'on songe à construire. Tout semble promettre un succès éclatant, succès financier et succès artistique.

Le festival durera cinq jours, les 17, 18, 19, 20 et 21 février. Plus de 800 figurants descendront à ces soirées un extraordinaire défilé. Il y aura des tableaux vivants, des chœurs nombreux, des danses, etc. Son Excellence le gouverneur-général et lady Minto ont accepté le patronage de l'œuvre.

Le festival aura lieu au Monument National. Le prix du billet est de \$1.00 pour siège réservé dans l'orchestre, le parterre ou la tribune, de 50 cent, pour admission générale dans le parterre, et de 25 cent, pour admission générale dans la galerie.

CERCLE VILLE-MARIE

À la demande d'un grand nombre de personnes qui désirent assister au grand festival de l'Hôpital Notre-Dame, la conférence de M. Tarte sur l'Instruction publique qui devait avoir lieu au Cercle Ville-Marie, le 19 février prochain, a été remise à un jour ultérieur, dont nous ferons connaître la date dans notre prochain numéro.

LA COMPAGNIE DE ST-SULPICE

La Compagnie de Saint-Sulpice commence à mettre à exécution son projet déjà vieux de restreindre son action à la seule paroisse Notre-Dame et aux Séminaires. Elle a déjà remis à Monseigneur l'Archevêque le chapelet de l'Hôtel-Dieu, dont M. l'abbé Lamarche est nommé titulaire.

L'Église St-Patrice passe elle-même sous le contrôle direct de l'Archevêque, mais quoique la chose soit décidée, elle ne sera pas mise à exécution avant un certain temps.

Dans un salon on revient sur le cas de l'individu qui tira, dernièrement des coups de revolver dans les couloirs du palais Bourbon.

Il y a là un manque de surveillance, dit quelqu'un : on devrait veiller à ce que les délinquants ne puissent entrer à la chambre.

—À ce compte-là, riposte une voix rose, le coup de député n'y entrerait jamais.

LES SPORTS

Les Canadiens en avant

Ste-Marie et Bellefeuille se sont partagés les honneurs de la journée, au tournoi de la M.A.A.A.

Le premier nommé a gagné le 1-4 de mille et les 3 milles, tandis que le dernier s'appropriait le 1-2 et le mille.

Nous ne sommes pas tout à fait satisfait de ce résultat.

Pourquoi Ste-Marie a-t-il perdu le 1-2 mille qu'il a toujours remporté jusqu'à ce jour.

C'est peut-être un peu de patriotisme, M. Ste-Marie.

Morin, un autre Canadien-français, a gagné les sprints.

Aird a gagné la course à reculons en l'absence de Beaudoin.

MONTREAL II CHAMPION

Le Montréal peut décrocher des médailles, mais il ne sa